

LA PRESSE EN AFRIQUE DU SUD

AU NOM DU PÈRE ET DE MANDELA

PAGE A6

YVES BOISVERT

L'INSPIRATION D'IRWIN COTLER PAGE A5



Une femme se recueille dans l'église Regina Mundi, au cœur du township de Soweto.

PHOTO BEN CURTIS, ASSOCIATED PRESS

LA PRESSI

NEWTOWN, UN AN APRÈS LA TRAGÉDIE

« JE NE VEUX PAS CHOISIR LA HAINE »

Ian Hockley a perdu un fils dans la fusillade de l'école primaire Sandy Hook, qui a fait 28 morts l'an dernier, dont 20 enfants de 6 et 7 ans. La blessure est toujours vive, mais la colère a fait place à l'espoir. L'espoir de contribuer aux changements.

RICHARD HÉTU AU CONNECTICUT PAGES A2 ET A3

PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

JE JOUE DE LA GUITARE

Avec *Rocksmith 2014*, un cours interactif déguisé en jeu vidéo, Ubisoft prétend avoir trouvé une méthode miracle pour apprendre à jouer. ARTS



PHOTOMONTAGE LA PRESSE



HUGO DUMAS
PIERRE BRASSARD EN VERSION
CONCENTRÉE ARTS



PHILIPPE CANTIN
LE WEEK-END NOIR
DU HOCKEY SPORTS



FORD MUSTANG

50 ANS ET DU MORDANT!

AUTO

PHOTO REUTERS

L'ÉVÉNEMENT PREMIÈRE NEIGE BMW.

Voir les détails dans le cahier A.

Concessionnaires
BMW de Montréal

bmwmontreal.ca



Le plaisir
de conduire™

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE

Le party de bureau réveille en l'homme le Rob Ford qui y sommeille.

Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte



L-V 621924 98765 1

VOYEZ MAINTENANT, PAYEZ EN 2015.

N'attendez plus pour voir. Prenez un nouveau départ sans les désagréments des lunettes et des verres de contact.

LASIK MD
VISION

À partir de 490 \$ par œil*
Réservez une consultation gratuite au
1-877-768-9888 ou à lasikmd.com

0 Acompte
 Paiement
 Intérêt
 Jusqu'en 2015*



Sans déduction de l'appréhension de crédit de Services de cartes. Desquelles. Pour être admissible, le patient doit subir son intervention LASIK personnalisée dans les deux yeux avant le 31 janvier 2014. Ne peut être combinée à aucune autre offre, ni aucun autre rabais. Les taxes de 1,750 \$ par œil applicables sur une intervention des deux yeux seulement. D'autres conditions peuvent s'appliquer.

NEWTOWN UN AN APRÈS LA TRAGÉDIE



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

365 JOURS DE DOULEUR

La ville de Newtown ne tiendra aucune cérémonie pour commémorer la tuerie de l'école primaire Sandy Hook, dont le premier anniversaire aura lieu samedi. Mais le père d'une des petites victimes d'Adam Lanza a accepté de s'ouvrir à *La Presse* sur cette tragédie avant de la marquer en privé, comme le feront les autres familles.



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEWTOWN, Connecticut — Ian Hockley comprend très bien le besoin de célébrer les anniversaires, y compris ceux qui rappellent les événements les plus tragiques. Il y voit un trait de la nature humaine auquel il n'a pas l'intention de se soustraire. Aussi marquera-t-il une pause à 9 h 35, le 14 décembre, pour souligner le moment probable où son fils Dylan est mort sous les balles d'un tireur fou, Adam Lanza, il y aura alors exactement un an, dans l'école primaire de Sandy Hook.

Mais il n'aura pas besoin de ce premier anniversaire pour ramener le souvenir de sa douleur.

« Nous vivons ça depuis 365 jours », a déclaré le père de 43 ans au cours d'un entretien dans un pub de Newtown, où des clients accoudés au bar ont salué son arrivée avec des mots et des hochements de tête témoignant autant le respect que la sympathie.

« C'est aussi difficile aujourd'hui que ça l'était il y a presque un an », a ajouté ce Britannique d'origine marié à une Américaine du Rhode Island. « Le choc absolu et la colère ont été remplacés par de nouvelles émotions, mais c'est toujours la même chose dans la mesure où nous avons perdu Dylan. »

Le jour de notre rencontre, un nuage de bruine et de brouillard enveloppait Newtown, où la vie semblait tourner au ralenti. À l'entrée de la ville, un drapeau en berne était l'un des rares signes du deuil collectif observé depuis la tuerie qui a fait 28 morts, dont 20 enfants âgés de 6 et 7 ans.

La tranquillité de cette localité bucolique du Connecticut risque cependant d'être troublée cette semaine, n'en déplaise à son maire, Pat Llodra, qui a adressé cette requête au monde entier à l'approche du 14 décembre: « Nous souhaitons ardemment que les nombreuses personnes qui nous veulent du bien, et les médias, nous permettent d'être seuls et tranquilles à ce moment-là. »

Loin des journalistes et des curieux

Plusieurs parents de victimes ne courront pas le risque. Ils passeront la semaine à l'extérieur de Newtown pour éviter les journalistes et les

curieux. Ian Hockley tentera également d'échapper à l'attention du public avec sa femme Nicole et leur fils Jake, âgé de 9 ans.

Mais avant de s'effacer, il a accepté d'accorder une entrevue à *La Presse* pour revenir sur la dernière année et rendre hommage à son fils Dylan, au nom duquel lui et sa femme ont créé une fondation destinée à venir en aide aux enfants atteints d'autisme.

« Nous voulons partager la mémoire de Dylan avec des milliers, voire des millions de personnes qui ne l'ont jamais connu mais qui ont été secouées par la tragédie et qui veulent en savoir plus, a expliqué Ian Hockley. J'accepterai toujours

« Dylan était très attaché à Anne Marie, raconte Ian Hockley. Le fait qu'il pouvait avoir avec elle cette relation un à un était merveilleux. Dylan recherchait toujours son support et cela s'est poursuivi jusqu'au moment de sa mort. »

En effet, après le massacre, Dylan Hockley et Anne Marie Murphy ont été retrouvés sans vie, dans les bras l'un de l'autre.

Lors des deux ou trois premiers jours qui ont suivi la tragédie, Ian et Nicole Hockley, paralysés par la douleur, se sont coupés du monde. Des amis les ont aidés à surmonter le choc initial en leur parlant des messages de

« Nous vivons ça depuis 365 jours. [...] C'est aussi difficile aujourd'hui que ça l'était il y a presque un an. Le choc absolu et la colère ont été remplacés par de nouvelles émotions, mais c'est toujours la même chose dans la mesure où nous avons perdu Dylan. »

— Ian Hockley, père de Dylan, assassiné à l'école Sandy Hook

de faire ça. Je parlerai toujours de la fondation, de la façon dont notre famille traverse cette épreuve et de toutes ces choses dont certains parents de victimes préféreraient ne pas parler, car cela fait partie de notre vie maintenant. Nous devons intégrer ça à notre vie. »

Deux ans avant la tuerie, Ian Hockley avait été muté aux États-Unis par son employeur, IBM, avec sa femme et leurs garçons nés en Angleterre. Au moment du drame, la famille louait une belle et grande maison à Newtown, rue Yogananda, à quelques portes seulement de la résidence d'Adam Lanza et de sa mère Nancy, dont elle ne savait rien.

Dylan et son frère Jake fréquentaient tous les deux l'école primaire Sandy Hook.

« Dylan était autiste, rappelle son père. Il adorait aller à l'école. Il était intégré à une classe ordinaire et ses compétences scolaires se renforçaient. Il accusait un sérieux retard de langage mais il apprenait à lire, il connaissait ses chiffres et ses lettres. C'était un bon enfant, un enfant très sage. Il pouvait devenir très frustré, anxieux et nerveux mais, la plupart du temps, il était la joie incarnée. »

Une relation particulière

Dans sa classe, Dylan jouissait de l'attention particulière d'Anne Marie Murphy, une aide-enseignante âgée de 52 ans.

condoléances et des offres de don innombrables qui leur parvenaient des quatre coins du monde. C'est alors qu'ils ont conçu l'idée de créer le Dylan Hockley Memorial Fund, qui servira à financer des programmes scolaires et sportifs pour les enfants autistes.

Changer d'adresse

Quelques jours plus tard, les Hockley ont pris une autre décision importante, celle de rester à Newtown, mais pas à la même adresse, car ils ne pouvaient plus supporter de voir la maison qui avait abrité le tueur de leur enfant.

Un an plus tard, Ian Hockley se réjouit de voir son fils Jake redevenir l'enfant heureux qu'il était avant la mort de son frère Dylan.

Un an plus tard, Ian Hockley préfère ne pas entretenir de sentiments négatifs envers Adam Lanza.

« Il est mort. Mon fils est mort. Et je ne veux pas choisir la haine. Je veux choisir l'amour, le progrès et le changement. Je suis plein d'espoir pour l'avenir. Nous contribuerons au changement et la fondation n'est qu'un des moyens pour y parvenir », dit le père de Dylan Hockley, dont la femme milite au sein de Sandy Hook Promise, un groupe voué à la prévention de la violence causée par les armes à feu.

SOMMAIRE

Amusez-vous!	ARTS 5	Loteries	A18
Astrologie du jour	AFFAIRES 8	Monde	A20 et A21
Bourses	AFFAIRES 2	Personnalité	AFFAIRES 10
Débats	A22 et A23	Petites annonces	AFFAIRES 7
Décès	AFFAIRES 8	Sudoku	AFFAIRES 4
Horaire télévision	AFFAIRES 7		

Météo

Neige avec vents de 20 km/h, maximum 2, minimum -7. AFFAIRES 7

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca

CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS

MONTREAL • 2020 RUE DE LA MONTAGNE, 514 845 4651
SANS-FRAIS | 888 883 8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

NEWTOWN UN AN APRÈS LA TRAGÉDIE



PHOTO FOURNIE PAR LA FAMILLE



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

PORT D'ARMES

Flambée de demandes de permis à Newtown

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEWTOWN, Connecticut — La donnée a de quoi décourager les partisans du contrôle des armes à feu: au cours des 10 premiers mois de l'année, la police de Newtown a reçu 253 demandes de permis d'armes à feu de poing, presque autant que le total de 270 des deux années précédentes, soit 171 en 2012, et 99 en 2011.

Mais Monte Frank refuse de céder au découragement.

« C'est malheureux, mais cela nous démontre que notre message en faveur de mesures et de lois raisonnables et responsables en matière d'armes à feu est entendu », a déclaré le président de la Newtown Action Alliance, une organisation créée dans la foulée de la tuerie de l'école Sandy Hook.

Autrement dit, plusieurs citoyens de Newtown ont voulu devancer toute loi susceptible de restreindre leur accès aux armes à feu. Ils n'avaient rien à craindre de Washington, où le Congrès a été incapable de s'entendre sur la moindre mesure pour durcir les lois sur les armes à feu.

Mais ils avaient raison de croire que les parlementaires du Connecticut ne resteraient pas inactifs après la tragédie de Newtown. Ceux-ci ont adopté en avril une nouvelle loi rendant obligatoire la vérification des antécédents de tous les acheteurs d'armes à feu et interdisant plus de 160 armes d'assaut ainsi que les chargeurs de grande capacité (plus de 10 balles).

Le Connecticut devenait ainsi le troisième État, après New York et le Colorado, à durcir ses lois après le drame de l'école Sandy Hook.

Le premier anniversaire de la tuerie de Newtown permettra aux partisans du contrôle des armes à feu de relancer le débat national sur cette question. Cette semaine, la Newtown Action Alliance organisera notamment un rassemblement de deux jours à Washington, qui se terminera jeudi après-midi par une

cérémonie à la cathédrale nationale en hommage aux victimes de violence due aux armes à feu.

Des parents de victimes et des survivants des tueries d'Aurora, de Tucson et de Virginia Tech seront présents.

« Ce sera non seulement une occasion de détourner l'attention de Newtown, qui veut être laissé en paix, mais également de rappeler au public que plus de 30 000 personnes sont tuées chaque année par une arme à feu », a déclaré Dave Eckert, un des organisateurs de l'événement.

Plusieurs citoyens de Newtown ont voulu devancer toute loi susceptible de restreindre leur accès aux armes à feu au Connecticut.

Des parents de victimes de la tuerie de Newtown ont lancé de leur côté, en novembre, une nouvelle initiative, baptisée Parent Together, pour prévenir la violence due aux armes à feu. Cette initiative vise moins à changer les lois sur les armes à feu que les mentalités. Elle jouit de l'appui des vedettes de l'émission *Modern Family*, qui ont tourné une vidéo faisant la promotion de l'objectif du groupe.

« Nous pouvons changer le débat en mettant en valeur ce que nous avons en commun plutôt que ce qui nous différencie », a déclaré Mark Barden, père du petit Daniel Barden, lors du dévoilement du projet, à la mi-novembre.

« Nous n'en sommes qu'aux premiers milles d'un marathon », a-t-il ajouté en faisant allusion à l'immobilisme du Congrès américain sur la question des armes à feu. « Ce n'est pas un sprint. Ces choses prennent du temps. »

Tueries de masse en 2013

DATE	VILLE	ÉTAT	NOMBRE DE MORTS
1 ^{er} décembre	Topeka	Kansas	4 (drame familial)
23 novembre	Tulsa	Oklahoma	4 (autre)
23 novembre	Parsons	Kansas	4 (drame familial)
7 novembre	Jacksonville	Floride	4 (autre)
29 octobre	Callison	Caroline-du-Sud	5 (drame familial)
28 octobre	Terrell	Texas	5 (autre)
26 octobre	Phoenix	Arizona	4 (autre)
9 octobre	Paris	Texas	4 (autre)
20 septembre	Rice	Texas	4 (drame familial)
16 septembre	Washington D.C.		12 (fusillade publique)
11 septembre	Crab Orchard	Tennessee	4 (vol à main armée)
14 août	Oklahoma City	Oklahoma	4 (drame familial)
7 août	Dallas	Texas	4 (drame familial)
26 juillet	Clarksburg	Virginie-Occidentale	4 (autre)
26 juillet	Hialeah	Floride	6 (fusillade publique)
7 juin	Santa Monica	Californie	5 (fusillade publique)
13 mai	Fernley	Nevada	5 (vol à main armée)
11 mai	Waynesville	Indiana	4 (autre)
28 avril	Ottawa	Kansas	4 (drame familial)
24 avril	Manchester	Illinois	5 (drame familial)
22 avril	Federal Way	Washington	4 (drame familial)
18 avril	Akron	Ohio	4 (vol à main armée)
13 mars	Herkimer	New York	4 (fusillade publique)
19 janvier	Albuquerque	Nouveau-Mexique	5 (drame familial)
7 janvier	Tulsa	Oklahoma	4 (vol à main armée)

Source: USA Today

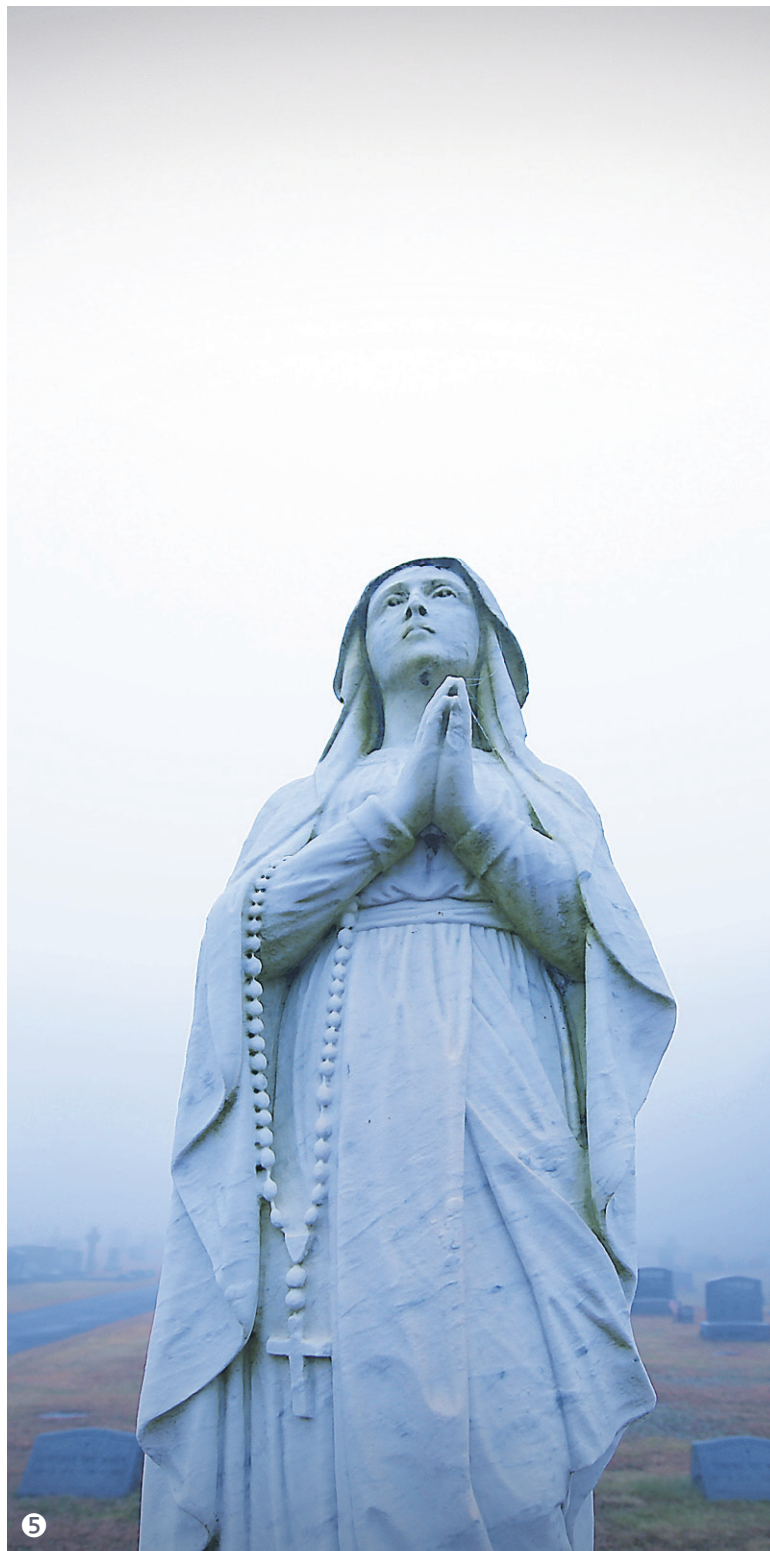


PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

- ❶ Un mémorial a été installé dans la rue Riverside, à Newtown, pour rendre hommage aux enfants abattus par le tireur fou.
- ❷ Dylan Hockley, assassiné le 14 décembre 2012 à l'école Sandy Hook.
- ❸ Le nom de Dylan Hockley est inscrit sur l'une des 20 croix du mémorial.
- ❹ Un nuage de brouillard enveloppait la ville la semaine dernière.
- ❺ Une statue de la Vierge Marie à l'entrée du cimetière St. Rose, à Newtown.

Concessionnaires
BMW de Montréal



bmwmontreal.ca

Le plaisir
de conduire.^{MD}

L'ÉVÉNEMENT PREMIÈRE NEIGE BMW.

ENTRETIEN
RÉGULIER
SANS FRAIS

4 ANS
80 000 KM[†]

BMW 320i xDrive 2014

475 \$*

Mensualités à la location

Montant dû à la livraison 2 726 \$ et dépôt de sécurité 534 \$.

2,9 %*

Taux à la location
jusqu'à 48 mois.

42 243 \$**

Prix de vente
au comptant



BMW 328i
2013 illustrée.

BMW X1 28i 2014

415 \$*

Mensualités à la location

Montant dû à la livraison 2 666 \$ et dépôt de sécurité 466 \$.

0,9 %*

Taux à la location
jusqu'à 48 mois.

39 153 \$**

Prix de vente
au comptant



BMW X1 2013
illustré.

▶ **ESSAI ROUTIER GRATUIT**

1-855-BMW-6782
testbmw.ca

JUSQU'AU 2 JANVIER.

BMW Canbec - Montréal
4090, rue Jean-Talon Ouest
514.731.7871

BMW Laval
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269

Park Avenue BMW - Brossard
8400, boul. Taschereau Ouest
450.445.4555
514.875.4415

BMW Sainte-Julie
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400

Hamel BMW - Blainville
620, boul. de la Seigneurie Ouest
450.437.5050

BMW West Island
2000, aut. Transcanadienne Sud
514.683.2000

Modèles européens illustrés. Certaines options peuvent ne pas être offertes au Canada. **Offre à l'achat : le prix de vente au comptant est de 42 243 \$/39 153 \$, ce qui inclut le PDSF (39 990 \$/36 900 \$), le transport et l'inspection de pré-livraison (2 095 \$), la taxe sur la climatisation (100 \$), la taxe de gestion des pneus (12 \$), les frais d'administration du concessionnaire (jusqu'à 459 \$) et le rabais BMW Canada. Taxes et immatriculation en sus. *Taux à la location offert par Services financiers BMW, sur approbation du crédit, uniquement pour les modèles de base BMW 320i xDrive 2014/ BMW X1 28i 2014 en stock. Offre à la location : 39 990 \$/36 900 \$ sur 48 mois à un taux d'intérêt annuel de 2,9 %/0,9 %, avec un acompte de 0 \$, pour des mensualités de 475 \$/415 \$. Un montant de 3 260 \$/3 131 \$ est exigé à la signature du contrat de location, qui inclut la première mensualité, un dépôt de garantie équivalant à une mensualité, le transport et l'inspection de pré-livraison, la taxe sur la climatisation, les frais d'administration du concessionnaire, la taxe sur la gestion des pneus et les services PPSA. Taxes et immatriculation en sus et payables à la signature. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 20 795 \$/18 081 \$. L'obligation locative totale est de 24 963,51 \$/22 055,89 \$. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 16 000 km; 0,15 \$ du kilomètre excédentaire. Le concessionnaire peut décider d'un prix au particulier et exiger des frais d'administration qui peuvent modifier le prix du véhicule. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Cette offre d'une durée limitée est sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 2 janvier 2014. †Les véhicules BMW 2014 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien aux périodes recommandées sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. © 2013 BMW Canada inc. « BMW », le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

L'avocat montréalais de Mandela



**YVES
BOISVERT**
CHRONIQUE

En 1980, Irwin Cotler était prof de droit à McGill et avait acquis une réputation internationale pour sa défense de prisonniers politiques. Le plus célèbre alors était Natan Sharansky, un physicien soviétique militant des droits de la personne condamné en 1977 et envoyé aux travaux forcés dans un goulag.

L'affaire Sharansky avait fait un bruit énorme, et en Afrique du Sud en particulier. Cotler avait été invité à prononcer des conférences dans le pays.

À l'époque, la seule mention publique du nom de Mandela était une infraction criminelle en Afrique du Sud.

«Ma conférence était intitulée : *Pourquoi Sharansky et pas Mandela?* », rappelle Cotler, député libéral fédéral depuis 2000.

Les deux hommes étaient emprisonnés pour la même raison: ils luttèrent pour la liberté. L'un contre un régime totalitaire, l'autre contre le seul régime depuis la Seconde Guerre à avoir institutionnalisé juridiquement le racisme.

Aussitôt sa conférence terminée à l'Université du Witwatersrand, à Johannesburg, la police vient cueillir Cotler. Mais ce n'est pas pour l'envoyer en prison. C'est pour l'emmener directement au bureau du ministre des Affaires étrangères, Pik Botha.

«La première chose que j'aperçois sur le mur du bureau du ministre, c'est une photo de Sharansky!», raconte Cotler.

Les deux hommes entreprennent alors une discussion musclée qui va durer trois heures.

Botha ne peut pas comprendre qu'on puisse mettre Sharansky et Mandela sur le même pied. «Il me disait: "Sharansky se bat contre le communisme, et Mandela est un communiste et un terroriste!" »

Mandela a admis avoir planifié et participé à des actes de sabotage au début des années 1960, et avoir commencé à envisager la lutte armée. «Mais on ne peut pas appeler ça du terrorisme», estime Cotler. La lutte pacifique et toutes les mesures de désobéissance civile des années 1950 n'avaient donné lieu qu'à plus de répression et de massacres de la police sud-africaine.

Pour Botha, les Noirs étaient parfaitement égaux... mais simplement «séparés».

«À la fin de la discussion, Botha m'a dit qu'il pourrait m'expulser du pays immédiatement, mais comme j'étais l'avocat de Sharansky, il me permettait de rester. Il m'a dit de rester dans le pays et d'aller voir l'Afrique du Sud réelle, pour me faire une idée et voir à quel point c'était une belle démocratie. Il était convaincu que je changerais d'idée.»

Cotler visite le pays pendant 10 jours, au bout desquels il retourne voir Botha. «Je lui ai dit: "Vous avez raison, c'est une superbe démocratie... pour les Blancs. Pour les Noirs, c'est encore pire que je ne le croyais." »

Mandela avait d'excellents avocats en Afrique du Sud. Ce qu'il lui fallait, c'étaient des avocats dans le reste du monde pour plaider sa cause dans l'opinion publique – ce que Cotler a fait au Canada.

Avec des gens des églises, des syndicats et divers groupes, il a donc été un de ceux qui ont fait que Montréal a été une des villes actives dans la dénonciation de l'apartheid. Ce n'est pas un hasard si Mandela a choisi Montréal parmi ses premières visites, en 1990.

Ce qu'on dit moins, par contre, c'est qu'on était plus facilement anti-apartheid que pro-Mandela. La campagne de dénigrement avait laissé des traces et le personnage ne faisait pas du tout l'unanimité.

«Sa lutte personnelle était indissociable de la lutte contre l'apartheid», dit Cotler, qui a dû insister pour qu'on mette au premier plan la lutte pour

la libération de Mandela, et non pas seulement le combat contre un régime.

Plusieurs négociations ont eu lieu avant la libération de Mandela. Le gouvernement sud-africain a notamment demandé à Cotler d'approcher les Russes: s'ils libéraient Sharansky, ils libéreraient Mandela. Les Russes ont refusé.

Bien des années plus tard, Mandela était sorti de prison et Sharansky du goulag. Cotler, qui est retourné plusieurs fois en Afrique du Sud, a rencontré à nouveau Pik Botha. Il était devenu membre du Congrès national africain et ministre au sein du gouvernement Mandela. Il n'avait pas oublié cette discussion avec un avocat montréalais...

Comment un homme qui défendait féroce l'incarcération de Mandela a-t-il pu devenir un de ses ministres? Un de ses supporteurs?

Il ne s'agit pas simplement d'un changement d'allégeance politique. Il s'agit de rallier quelqu'un qui niait



PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

Avant de devenir député fédéral en 2000, Irwin Cotler avait acquis une réputation sur la scène internationale pour sa défense de prisonniers politiques, notamment celle de Nelson Mandela.

vous votre droit de voter et votre liberté. Non pas un adversaire politique, mais un ennemi, un vrai.

Mandela ne ferait aucun compromis pour retrouver la liberté: son emprisonnement prendrait fin avec l'apartheid.

Il n'en ferait pas non plus sur son objectif: la réconciliation inclurait même les bourreaux.

Irwin Cotler n'est pas le seul à pouvoir dire aujourd'hui que Mandela demeure «une des deux grandes inspirations de ma vie [avec Elie Wiesel]».

Il y a 30 ans, ils étaient moins nombreux à faire de cette inspiration une action. Une cause.



Pour joindre notre chroniqueur: yves.boisvert@lapresse.ca



Faites croître votre épargne grâce à un taux d'intérêt de 1,5%*.

Effectuez de nouveaux dépôts dans des comptes d'épargne CIBC sélectionnés et obtenez un boni d'intérêt jusqu'au 31 mars 2014. Cette offre concerne autant les nouveaux comptes que les comptes existants. C'est donc facile de commencer à faire croître votre épargne dès aujourd'hui!

Communiquez avec nous dès aujourd'hui.

À votre centre bancaire • cibc.com/epargne • 1 877 434-1909



**POUR CE
QUI COMPTE
DANS VOTRE VIE**

* Il s'agit d'un taux d'intérêt combiné correspondant au taux d'intérêt bonifié et au taux d'intérêt annuel ordinaire versé sur les nouveaux dépôts dans un Compte d'épargne Avantage fiscal CELI CIBC[®], un Compte d'épargne à intérêt quotidien REER CIBC ou un Compte d'épargne cyberAvantage CIBC[™] (« ECA »). Les taux d'intérêt bonifié et ordinaire peuvent changer en tout temps, sans préavis. Consultez un conseiller CIBC pour connaître les taux en vigueur. Le taux d'intérêt ordinaire est versé sur le solde de clôture quotidien total de chaque compte d'épargne; pour l'ECA, le taux d'intérêt ordinaire est versé uniquement lorsque le solde est de 5 000 \$ ou plus. Le taux d'intérêt bonifié s'applique seulement aux nouveaux dépôts et est calculé uniquement les jours où les nouveaux dépôts entraînent un solde de clôture quotidien total dépassant le solde de clôture inscrit le 31 octobre 2013 (le « nouveau solde »). L'offre de taux d'intérêt bonifié prend fin le 31 mars 2014. L'intérêt est calculé quotidiennement en fonction du solde de clôture de la journée, et est versé mensuellement. D'autres conditions s'appliquent. Le logo CIBC et « CIBC Pour ce qui compte dans votre vie » sont des marques déposées de la Banque CIBC.



NELSON MANDELA 1918-2013

La grand-messe de Madiba

SYLVIE ST-JACQUES

JOHANNESBURG

Dimanche, 8 décembre, troisième jour de deuil national pour Nelson Mandela, le président Jacob Zuma a invité les Sud-Africains de toutes confessions religieuses à prier dans les églises, mosquées, synagogues et temples du pays.

«Mandela fait toujours partie de nos incantations. En Afrique du Sud, c'est la coutume de débiter une assemblée par une prière. Mais plutôt que de dire «Au nom du Père, du Fils...», on accomplit le signe de croix en s'adressant d'abord à Dieu et en second lieu, en invoquant la sagesse de Mandela», dit Libero Nyelele, souriant monsieur au regard enfantin qui, par son engagement dans la lutte anti-apartheid, a marché dans le sillon de Nelson Mandela.

Le quinquagénaire né à Soweto, a vécu en exil au Botswana de 1979 à 1984. Dès l'enfance, il transportait des lettres politiques dans divers pays limitrophes de l'Afrique du Sud et plus tard, exposait ses illustrations à caractère politique pour expliquer au reste du monde la situation en Afrique du Sud.

Souvenirs pénibles

Lui et sa femme, Duduzile Mlambo, vivent désormais à Observatory, une banlieue de Johannesburg. M^{me} Mlambo retourne à Soweto tous les dimanches pour assister à la messe. Le regard de cette employée de bureau d'origine zulu s'assombrit quand elle décrit le climat de terreur qui régnait dans son township natal, à l'époque de l'apartheid. Une situation qui s'est envenimée en 1976, avec les émeutes qui ont fait 10 000 victimes chez les étudiants. Si, à Soweto, la



Duduzile Mlambo et Libero Nyelele se souviennent des longues années de lutte qui ont mené à la libération de l'Afrique du Sud.

mémoire de Nelson Mandela est restée vivante pendant toutes ses années d'emprisonnement à Robben Island,

«Pendant l'apartheid, il n'y avait pas de liberté d'expression. On craignait continuellement d'être dénoncés ou

«Pendant l'apartheid, on craignait continuellement d'être dénoncés ou arrêtés. Les églises devenaient des lieux de liberté, où l'on entendait parler des prisonniers de Robben Island et des actions posées pour la lutte vers la libération.» — Duduzile Mlambo

c'est beaucoup grâce aux églises où étaient transmises par les célébrants des informations à propos de Mandela, Tambo, Sobukwe, Sisulu...

arrêtés. Seules les églises étaient exemptes de la surveillance du gouvernement afrikaans. Elles devenaient des lieux de liberté, où l'on entendait parler des prisonniers de

Robben Island et des actions posées pour la lutte vers la libération. Les chants religieux aussi parlaient de notre lutte pour la libération. À Soweto, on ne pensait pas que Nelson Mandela allait sortir de là vivant. Et quand il a enfin été libéré, on croyait qu'il serait habité par la rage, après toutes ces années en prison», évoque Duduzile Mlambo, qui mentionne le rôle déterminant de l'archevêque Desmond Tutu, dans la lutte pour la libération.

Une journée d'introspection

À Johannesburg, ce dimanche consacré au recueillement a commencé avec un service à l'église méthodiste Bethesda à

Orange Grove, non loin de la résidence de Nelson Mandela. Winnie Madikizela Mandela, Mandla, l'aîné des petits-enfants de Nelson Mandela, le président Jacob Zuma ainsi que Stedman Graham (mari d'Oprah Winfrey) ont assisté à un service à l'église méthodiste Bryanston à Sandton, banlieue de Johannesburg. À la célèbre église Regina Mundi, dans le township de Soweto, le père Sebastian Rossouw a officié la cérémonie devant 2000 fidèles.

Tous le même dieu

En soirée, *La Presse* s'est rendue à la synagogue Oxford Shul, dans la banlieue de Rosebank, où l'ex-président Thabo Mbeki a mené une célébration devant plusieurs membres de la communauté juive sud-africaine. Coiffé d'une kippa, le second président de l'ère post-apartheid a parlé de l'importance de «non seulement célébrer la vie de Madiba mais aussi de tirer des leçons de leadership dont pourra bénéficier le pays.» L'ex-président (de 1999 à 2008) a aussi parlé de la nécessité de transformer l'Afrique du Sud actuel «une tâche peut-être plus difficile que la lutte anti-apartheid».

Le rabbin Yossi Chaikin a exprimé la gratitude de sa communauté envers la lutte pour la liberté de Nelson Mandela. «En Nelson Mandela, nous avons vu un moderne Joseph.»

L'heure n'était pas à la retenue, alors que dans les rues, on chante et on danse les louanges de Mandela. À la chapelle de l'école Saheti, dans la banlieue Linksfield de Johannesburg, l'archevêque Damaskinos a comparé l'humanisme de Mandela à Jésus-Christ.

Hier, anglicans, juifs, méthodistes, baptistes, musulmans, hindous et bouddhistes sud-africains ont tous prié le même dieu.

MONTRÉAL SE SOUVIENT



PHOTO OLIVIER PONTBRIAND LA PRESSE

Près de 200 personnes se sont réunies à Montréal, hier, pour une marche à la mémoire de Nelson Mandela, ancien président de l'Afrique du Sud et combattant contre l'apartheid, mort jeudi. Ce fut l'occasion pour Aziz Fall (notre photo), ancien coordonnateur du réseau québécois contre l'apartheid, de revoir d'anciens militants qui ont lutté avec lui. La foule s'était donné rendez-vous face à la station de métro Côte-Sainte-Catherine, puis s'est dirigée vers le parc Nelson-Mandela, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce.

— Annabelle Blais

jeVOTE

ÉLECTIONS PARTIELLES

dans les circonscriptions d'Outremont et de Viau
le 9 décembre 2013

Aujourd'hui, le 9 décembre entre 9h30 et 20h, c'est le jour du scrutin.

Pour voter, vous devez:

- Avoir la qualité d'électeur;
- Être inscrit sur la liste électorale;
- Vous identifier en présentant l'un des documents suivants:
 - carte d'assurance maladie;
 - permis de conduire;
 - passeport canadien;
 - certificat de statut d'Indien;
 - carte des Forces canadiennes.

Pour connaître l'adresse de votre bureau de vote:

- Consultez la carte de rappel qui vous a été expédiée.
- Naviguez sur notre site Web: electionsquebec.qc.ca
À l'aide de votre code postal, vous y trouverez une mine de renseignements.
- Communiquez avec nous: info@electionsquebec.qc.ca
1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Chaque fois, c'est la démocratie qui gagne

ATS Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais le 1 800 537-0644.

BOUTIQUE COURIR

votre partenaire de course
depuis plus de 30 ans!

**Le 110 de
New Balance**

**Chaussures
Vêtements
Accessoires
Produits
énergétiques
Livres**

Modèle pour homme.
Chaussure d'hiver avec un dénivelé de 4 mm.

**À l'achat de chaussures de course à pied
chez Boutique Courir, recevez gratuitement un plan
d'entraînement personnalisé de 8 semaines:**

Pour préparer un 5 km,
10 km, demi-marathon
ou marathon

OU

Pour votre mise en
forme avant de
commencer à courir

En partenariat avec www.cyclide.org

Montréal
4452, rue Saint-Denis
Métro Mont-Royal

Longueuil
1085, chemin Chambly
Près du cégep Édouard-Montpetit

boutiquecourir.com

POLITIQUE

Diriger l'opposition : un sport extrême

DENIS LESSARD
ANALYSE

QUÉBEC — On connaît l'issue du vote : à moins d'un revirement imprévu, les circonscriptions d'Outremont et de Viau resteront ce soir dans le giron du Parti libéral du Québec (PLQ). C'est le cas depuis des décennies. Mais cette fois, l'enjeu est différent et dépasse la couleur des circonscriptions. En revenant à l'Assemblée nationale avant les élections générales, Philippe Couillard abat une carte importante et se met dans une situation vulnérable. Tous partis confondus, la vie des chefs de l'opposition a toujours été très difficile à Québec.

Premier indice qu'on ne lui fera pas de quartier : le gouvernement Marois a eu l'inélégance de rappeler la Chambre le jour même du scrutin – il y a habituellement une trêve parlementaire ces jours-là, mais comme le Parti québécois (PQ) n'a présenté aucun candidat, il n'a pas à planifier l'envoi de députés pour prêter main-forte aux bénévoles.

L'absence de candidat péquiste permettra à Québec solidaire de fédérer tous les adversaires des libéraux. On a déjà vu au fédéral, avec Thomas Mulcair, qu'Outremont pouvait voter à gauche. Philippe Couillard sera élu, mais aura probablement moins que les 4800 voix de majorité de Raymond Bachand. Dans une partielle, en décembre 2005, M. Bachand avait eu 1900 voix de majorité.

Déjà, le bureau de vote par anticipation, avec 10% des suffrages, laisse prévoir que beaucoup d'électeurs trouveront autre chose à faire aujourd'hui – sans parler de la météo défavorable.

Même élu ce soir, Philippe Couillard ne fera pas son entrée à l'Assemblée nationale avant le 11 février, à la reprise de la session. Il n'aura que quelques semaines pour se faire valoir, car le budget devrait être déposé rapidement, en mars. Il faudra voir alors si François Legault mettra à exécution sa menace de renverser le gouvernement.

D'ici là, les stratèges péquistes alimenteront les rumeurs d'élections imminentes. Les chiffres du plus récent sondage



Le chef du Parti libéral Philippe Couillard devrait être élu dans Outremont aujourd'hui et faire son entrée à l'Assemblée nationale en février.

de Léger Marketing, publiés en fin de semaine, montrent que Pauline Marois est toujours bien loin du compte pour le mandat majoritaire qu'elle convoite.

Que prédire à propos des affrontements entre Philippe Couillard et Pauline Marois? Quand M. Couillard était ministre de la Santé, c'était Louise Harel qui était sa vis-à-vis. Philippe Couillard répondait avec un aplomb cer-

pour l'attirer. Pauline Marois, revenue aux affaires en 2008, a attendu la générale, six mois plus tard. Robert Bourassa, redevenu chef en octobre 1983, a aussi attendu le plus longtemps possible. Réélu dans une élection complémentaire en juin 1985, il ne posera qu'une question à l'Assemblée nationale – sur le libre-échange – avant que l'assemblée ne soit suspendue jusqu'aux élections de décembre.

Le fait d'être élu à l'Assemblée nationale ne protège pas le chef des critiques, même dans son parti. Au contraire, ses limites et ses faiblesses deviennent tout à coup apparentes.

tain, mais au Parlement, il est bien plus difficile de poser une question que d'y répondre.

Dans le passé, d'ailleurs, bien des nouveaux chefs de parti ont évité de se présenter hâtivement sur les banquettes de l'opposition. En 1988, Jacques Parizeau a attendu la générale de septembre 1989, bien que Robert Bourassa ait proposé de lui ouvrir une circonscription, sans adversaire,

Dans l'opposition, le plus efficace a sans doute été Bernard Landry. Passé à l'opposition en 2003, il venait de passer cinq ans aux affaires, dont deux comme premier ministre.

Rien à gagner

Historiquement, les nouveaux chefs de parti n'ont guère gagné à se retrouver en Chambre pour attaquer le gouvernement.

Claude Ryan, qui a pris les commandes du PLQ en avril 1978, est entré au Salon bleu un an plus tard, profitant d'une élection complémentaire dans Argenteuil. On a rapidement découvert un politicien pointilleux, tracassier, abrasif. Son parti a perdu les élections de 1981, et les libéraux l'ont chassé de son poste un an plus tard.

Devenu chef en juin 2005, André Boisclair se fera élire dans Pointe-aux-Trembles un an plus tard. Son passage comme chef de l'opposition à l'Assemblée nationale n'a pas fait monter sa cote, au contraire. On se souvient qu'il avait perdu ses moyens quand le Bloc québécois avait endossé une motion conservatrice sur la « nation » québécoise. Son apparition saugrenue à la télé dans un gag de mauvais goût, aux Fêtes de 2007, a scellé son avenir.

Le fait d'être élu à l'Assemblée nationale ne protège pas le chef des critiques, même dans son parti. Au contraire, ses limites et ses faiblesses deviennent tout à coup apparentes. Le chef de l'opposition, par définition, n'est pas au pouvoir, c'est connu. Ce qu'on sait moins, c'est qu'il n'a guère de pouvoirs, hormis celui de choisir sa garde rapprochée, le bouclier idéal pour recevoir les critiques de députés toujours insatisfaits.

Pauline Marois avait eu du mal à faire la cohésion dans ses troupes – elle avait survécu péniblement à une fronde, perdu trois gros canons, les Beaudoin, Curzi et Lapointe, avant que trois autres ne traversent à la Coalition avenir Québec.

Devenu chef, sans adversaire, en avril 1998, Jean Charest a, comme Philippe Couillard, profité de son nouveau statut pour sillonner le Québec afin de restructurer le PLQ. Il a bénéficié de moins de temps, toutefois, car dès septembre, Lucien Bouchard a déclenché une campagne électorale inattendue qui a envoyé l'ancien député fédéral sur la banquette de l'opposition.

On se souvient de Jean Charest comme d'un redoutable *debater* comme premier ministre. Mais on oublie vite que son passage comme chef de l'opposition a été très difficile. La communauté des affaires avait des doutes sur ses capacités – elle était davantage séduite par Lucien Bouchard. Par conséquent, le PLQ avait même des problèmes à trouver du financement – un problème qui s'est réglé dès qu'ils ont eu le pouvoir à portée de la main.

Un son de qualité sans les enchevêtrements de fils.



Dernière chance avant les Fêtes
Commandez avant le 20 décembre pour
obtenir une livraison d'ici le 24 décembre.*

Le système de musique
Wave® III de Bose®

Modèle illustré
en blanc platine.

Branchez-le et entendez la différence. Avec le système de musique Wave® III de Bose, la simplicité prime. Pas de fils qui s'emmêlent. Pas d'affichage à régler. Les technologies de pointe de Bose dont ce système compact est pourvu s'allient pour remplir la pièce de cette qualité sonore renommée qui a permis à Bose de devenir la marque la plus respectée de l'industrie du son. Difficile d'imaginer qu'un son si clair et fidèle puisse être émis autrement que par une chaîne stéréophonique beaucoup plus volumineuse et compliquée. Le système de musique Wave® III est doté d'un syntonisateur numérique FM/AM avec réception radio améliorée qui affiche des informations sur l'artiste et la station pendant l'écoute, et des contrôles tactiles sur le dessus pour la mise en marche/arrêt du système et l'arrêt momentané du réveil. Les deux réveils vous permettent également de configurer deux heures de réveil différentes. Vous bénéficiez d'un système audio unique, un perfectionnement de ce qui était déjà le système le plus acclamé de sa catégorie.

Une pièce remplie d'un son de première qualité... et non de fils. Grâce au système de musique Wave® III, vous vivrez des moments de plaisir que procure la qualité sonore de Bose dès que vous aurez ouvert la boîte. Il comprend tout ce dont vous avez besoin : un lecteur de disques compacts et de fichiers MP3, un syntonisateur AM/FM, une horloge et une alarme. Ces derniers fonctionnent à l'aide d'une télécommande pratique de la taille d'une carte de crédit. Un changeur multi-CD, offert en option et conçu uniquement pour le système de musique Wave® III, vous permet, sans effort, d'écouter votre musique préférée pendant des heures.

Faites-en l'essai, sans risque, pendant 30 jours. Profitez de notre garantie de satisfaction sans risque de 30 jours pour faire l'essai du système de musique Wave® III dans le confort de votre foyer. En commandant le système de musique Wave® III avec notre changeur multi-CD avant le 2 janvier 2014, vous économiserez 150 \$. Vous recevrez également **la livraison par courrier gratuitement.** Vous découvrirez bientôt à quel point il est simple de profiter de la qualité sonore de Bose.



ÉCONOMISEZ 150 \$
en commandant le système
de musique Wave® III avec
notre changeur de CD
avant le 2 janvier 2014

Pour commander ou en savoir plus :
1-800-759-8349,
poste BL630
Bose.ca/audio

BOSE

LOI SUR LES MINES

Les libéraux veulent plus de temps

ALEXANDRE ROBILLARD
LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Les libéraux ont lancé un appel à la Coalition avenir Québec (CAQ), hier, afin de freiner les ardeurs du gouvernement, qui souhaite adopter le projet de loi sur les mines aujourd'hui.

Le leader parlementaire de l'opposition officielle, Pierre Moreau a déclaré que la procédure exceptionnelle choisie par le gouvernement ne convient pas à cette proposition législative.

M. Moreau a invité la CAQ à ne pas appuyer le gouvernement dans son intention d'aller de l'avant aujourd'hui. Selon M. Moreau, le chef caquiste François Legault doit plutôt se joindre aux libéraux et à Québec solidaire pour forcer le gouvernement à prendre le temps requis.

«Le travail en commission parlementaire est un travail sérieux qui peut être fait de façon serrée et efficace, et ça donne beaucoup plus de temps qu'une plénière à l'Assemblée dans le contexte d'un bâillon», a-t-il dit.

M. Moreau a affirmé que les amendements au projet de loi 70 devraient faire l'objet de discussions cette semaine en commission parlementaire ; serait ensuite soumise pour ensuite soumettre la version finale au vote à la fin de la semaine.

Selon M. Moreau, qui a rencontré la presse hier, deux journées de travail sont nécessaires pour faire un travail sérieux, notamment sur la vingtaine d'amendements du gouvernement et des autres partis.

«Comme on est à décider d'un projet de loi qui va régir l'industrie minière pour les 50 prochaines années, est-ce qu'on peut prendre plus que 5 heures pour décider de ce qui arrivera dans les 50 prochaines années?», a-t-il demandé.

Le leader parlementaire du gouvernement, Stéphane Bédard, a affirmé que la procédure exceptionnelle, dite du bâillon, est nécessaire pour éviter d'être tributaire du consentement unanime des partis de l'opposition.

«Ça pourrait faire l'objet d'une interprétation différente et là, on est à la merci des événements et de l'interprétation», a-t-il dit.

Appui de la CAQ

Le député de la CAQ François Bonnardel a répété que le projet de loi 70 est le fruit d'un consensus, et il a pris acte de la décision du gouvernement de procéder en une journée.

«On privilégiait le processus parlementaire normal, qui était une étude détaillée en bonne et due forme, pour aller en commission étudier les 130 articles, a-t-il dit. Maintenant, bien humblement, on est un peu les instigateurs qui ont permis de dénouer l'impasse, donc [aujourd'hui], si on est face à un bâillon, je me vois mal placé de mettre à la poubelle une loi qu'on a écrite, ou presque.»

Avec l'appui de la CAQ, le gouvernement minoritaire péquiste pourra procéder de façon exceptionnelle avec le projet de loi 70.

Le chef libéral Philippe Couillard a exprimé son désaccord avec la décision de la première ministre Pauline Marois de convoquer la Chambre en séances extraordinaires, aujourd'hui, le jour de l'élection partielle dans les circonscriptions de Viau et d'Outremont, où il se présente.

«Je trouve ça un peu mesquin», a-t-il dit.

La députée de Québec solidaire François David a elle aussi estimé que le gouvernement a pris une mauvaise décision en appelant les députés aujourd'hui.

«Je trouve que c'est faire fi d'un moment important dans la vie démocratique», a-t-elle dit.

Québec solidaire juge que le gouvernement agit trop rapidement en optant pour la procédure exceptionnelle.

Vendredi, les députés des trois partis de l'opposition ont accepté de voter pour le principe du projet de loi 70, deuxième tentative de la ministre des Ressources naturelles Martine Ouellet pour réformer la Loi sur les mines, qui a suivi deux échecs des libéraux lorsqu'ils étaient au pouvoir.



Martine Ouellet

PHOTO: IVANOH DEMERS, LA PRESSE

LA PROMOTION DU GROS CADEAU DES FÊTES DE MITSUBISHI

OBTENEZ UNE CARTE PRÉPAYÉE DE MasterCard^{MD} JUSQU'À **1 500 \$**

PLUS, AUCUN PAIEMENT PENDANT 90 JOURS

À L'ACHAT DE CERTAINS VÉHICULES NEUFS*



MODÈLE OUTLANDER GT S-AWC ILLUSTRÉ¹

OUTLANDER ES FWD

À PARTIR DE **27 843 \$^A** **0 %** DE FINANCEMENT À L'ACHAT PENDANT **60 MOIS^B**

CARACTÉRISTIQUES DISPONIBLE DE L'OUTLANDER

- ✓ MOTEUR V6 ÉCONERGÉTIQUE
- ✓ CAPACITÉ DE REMORQUAGE DE 3 500 LB^C
- ✓ SIÈGES AVANT CHAUFFANTS
- ✓ SUPER CONTRÔLE INTÉGRAL

S-AWC
Super Contrôle Intégral
Disponible sur le modèle Outlander GT^D

2013 IIHS TOP SAFETY PICK^E
Institut des assurances pour la sécurité autoroutière

UNE NOUVEAUTÉ DE MITSUBISHI
LA MIRAGE 2014



MIRAGE ES À PARTIR DE 13 993 \$^A

FINANCEMENT À L'ACHAT DE **0 %** DISPONIBLE^B

4,4 L/100 km
CONDUITE SUR AUTOROUTE^C

MODÈLE MIRAGE SE ILLUSTRÉ¹

OBTENEZ-EN PLUS POUR MOINS!

- ✓ 4,4 L/100 KM SUR AUTOROUTE¹
- ✓ 7 COUSSINS GONFLABLES DE SÉRIE
- ✓ GARANTIE LIMITÉE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 10 ANS OU 160 000 KM^{**}

RVR SE FWD 2014



À PARTIR DE **24 143 \$^A**

0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT PENDANT **60 MOIS^B**

MODÈLE RVR GT AWC ILLUSTRÉ¹


AWC
Contrôle Intégral

Disponible sur les modèles RVR SE AWC et GT^D

2013 IIHS TOP SAFETY PICK^E

Institut des assurances pour la sécurité autoroutière

LANCER LIMITED EDITION 2014



À PARTIR DE **21 743 \$^A**

PAIEMENT HEBDOMADAIRE DE **64 \$** AVEC **1,9 %** DE FINANCEMENT À L'ACHAT PENDANT **84 MOIS^B**

OU OPTEZ POUR LA VERSION SE AWC POUR **9 \$** DE PLUS PAR SEMAINE^C

MODÈLE LANCER LIMITED EDITION ILLUSTRÉ¹

LIMITED EDITION

Institut des assurances pour la sécurité autoroutière

2013 IIHS TOP SAFETY PICK^E

Ne concerne pas les modèles Lancer Evolution ou Lancer Ralliart

10 ANS

OU 160 000 KM^{**} SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

<p>AGENCY MITSUBISHI BLAINVILLE 450.443.7330</p>	<p>BOISVERT MITSUBISHI BLAINVILLE 450.419.4929</p>	<p>BOUCHERVILLE MITSUBISHI BOUCHERVILLE 450.449.3344</p>	<p>BROSSARD MITSUBISHI BROSSARD 450.659.2425</p>
<p>GABRIEL MITSUBISHI DOLLARD-DES-ORMEAUX 514.695.7777</p>	<p>JOHN SCOTTI MITSUBISHI SAINT-LÉONARD 514.725.5777</p>	<p>LAVAL MITSUBISHI LAVAL 450.629.6262</p>	<p>PRESTIGE MITSUBISHI MONTREAL (INDG) 514.483.7777</p>
<p>REPENTIGNY MITSUBISHI REPENTIGNY 450.585.3332</p>	<p>ST-EUSTACHE MITSUBISHI ST-EUSTACHE 1.855.291.4342</p>	<p>TERREBONNE MITSUBISHI TERREBONNE 450.961.0000</p>	

À TOUTS LES PRIX INCLUENT LES FRAIS DE TRANSPORT, LES FRAIS DE PRÉPARATION, LA TAXE SUR LA CLIMATISATION, DROITS SUR LES PNEUS NEUFS ET LA TAXE DE MANUTENTION ENVIRONNEMENTALE. TAXES, ASSURANCE ET FRAIS DE PERMIS EN SUS. LES CONCESSIONNAIRES PEUVENT VENDRE À PRIX MOINDRE.

Tous les prix/toutes les obligations totales/incluent les coûts d'emprunt incluent les frais de transport, les frais de préparation, la taxe sur la climatisation (le cas échéant), droits sur les pneus neufs et la taxe de manutention environnementale. Taxes, assurance et frais de permis en sus. 1 Le modèle Mirage SE 2014/RVR GT AWC 2014/Outlander GT S-AWC 2014 illustré a un PPAI de 15 398 \$/28 490 \$/35 990 \$ et un prix de vente de 16 995 \$/30 345 \$/37 845 \$. Le modèle Mirage SE illustré comprend des accessoires en option, non inclus dans le prix. 2 Les cotés de consommation sur route et en ville pour les sous-compactes non hybrides sont basés sur les exigences des essais de Ressources naturelles Canada - consommation pour la Mirage de 4,4 L/100 km sur route et de 5,3 L/100 km en ville pour les modèles équipés de la transmission CVT. * Capacité de remorquage de 3 500 lb avec freins de remorque. 0 Offre de financement à l'achat de 1,9 %/1,9 %/1,9 % proposée par la Banque Scotia pendant 84/36/60 mois sur la Lancer Limited Edition 2014/Mirage ES 2014/RVR SE FWD 2014/Outlander ES FWD 2014 (des termes varient selon le modèle, demandez tous les détails à votre concessionnaire). Exemple de financement - Lancer Limited Edition 2014/Lancer SE AWC 2014 acheté à 21 745 \$/24 745 \$ au taux de 1,9 %/1,9 % pour 84/84 mois - 364 paiements hebdomadaires de 64 \$/75 \$, obligation totale de 23 229 \$/26 434 \$. Coût d'emprunt de 1 406 \$/1 691 \$. 5 Le système de contrôle intégral de série sur les modèles RVR SE AWC et GT/Lancer SE AWC et GT. Le système de super contrôle intégral de série sur les modèles Outlander GT. 6 Offre à durée limitée disponible à l'achat de certains véhicules 2013 et 2014 neufs chez un concessionnaire participant par des clients de détail admissibles jusqu'au 2 janvier 2014. La carte MasterCard de 1 500 \$/1 000 \$/1 000 \$/750 \$/500 \$ est offerte sur tous les modèles Outlander/Lancer Evolution/RVR/Lancer Sportback/Mirage 2013 et 2014. La carte MasterCard de 750 \$ est offerte sur tous les modèles i-MEV 2012 et 2013. Les offres sont sujettes à changement sans avis préalable. Certaines conditions s'appliquent. Visitez votre concessionnaire pour plus de détails. THE PROMOTION CARD est une marque déposée de The Hunt Group. Tous droits réservés. THE PROMOTION CARD est une carte MasterCardTM prépayée, émise par la Compagnie de Fiducie Peoples conformément à la licence de MasterCard International. MasterCard et la marque de MasterCard sont des marques déposées de MasterCard International. L'offre «Aucun paiement pendant 90 jours» s'applique à certains nouveaux modèles 2013 et 2014 financés par l'intermédiaire des programmes de financement de ventes de véhicules Mitsubishi du Canada ou de la Banque Scotia, sous réserve de l'approbation de crédit, et achetés par des clients de détail admissibles auprès de concessionnaires participants jusqu'au 2 janvier 2014. Les locataires sont exclus. L'offre s'applique uniquement aux paiements mensuels hebdomadaires et aux deux semaines. Aucun intérêt (le cas échéant) ne court pendant les 90 premiers jours suivant la signature du contrat d'achat d'un véhicule participant par l'acheteur. Après les 90 premiers jours, les intérêts (le cas échéant) commencent à courir et l'acheteur doit chaque mois rembourser le capital et les intérêts (le cas échéant) jusqu'à l'échéance du contrat. Certains montants peuvent être dus au moment de la signature. Des conditions s'appliquent. Pour connaître tous les détails, rendez-vous chez un concessionnaire participant ou à mitsubishi-motors.ca. ** Selon la première éventualité. Entretien routinier non inclus. Rendez-vous à votre concessionnaire ou visitez mitsubishi-motors.ca pour obtenir tous les détails, les conditions de la garantie et les restrictions. Les clients ne sont pas tous admissibles.

ACTUALITÉS



La juge France Charbonneau

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

COMMISSION CHARBONNEAU

Les travaux risquent de coûter 43 millions

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Les travaux de la commission Charbonneau risquent de coûter 43 millions d'ici le dépôt de son rapport final, en avril 2015.

Dans un document obtenu par *La Presse* en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, la Commission a dit avoir dépensé 22,8 millions depuis sa création le 19 octobre 2011. Ces données permettent de constater que les dépenses de l'enquête publique sont stables depuis environ un an. Il en coûte environ 1,2 million par mois.

La Commission devait à l'origine remettre son rapport final en octobre 2013. Une prolongation de son mandat lui a été accordée en mars 2013, lui donnant ainsi jusqu'en avril 2015 pour mettre fin à ses travaux.

L'enquête publique dispose de 17 mois encore pour mener à bien ses travaux. Un calcul rapide permet ainsi d'évaluer que la Commission risque de coûter un peu plus de 43 millions.

Trois années et demie

De fait, le gouvernement a renouvelé pour l'année 2013-2014 le budget initial de 14,6 millions qui avait été accordé à la Commission pour l'année 2012-2013. Si le gouvernement décide de renouveler le budget de l'enquête publique aux mêmes conditions pour 2014-2015, la Commission aura ainsi eu droit à un budget global de 43,7 millions pour ses trois années et demie d'existence.

L'enquête publique dispose de 17 mois encore pour mener à bien ses travaux.

La Commission emploie présentement 96 personnes, un nombre relativement stable depuis un an. L'enquête publique disait compter 90 employés en décembre 2012 et 98 en juillet dernier.

La commission Gomery, qui a duré deux ans, a coûté à l'époque 33,4 millions (38 millions en dollars constants). Le gouvernement fédéral avait toutefois estimé que la facture était de 68,6 millions (78 millions en dollars constants) en incluant les frais indirects entraînés par l'enquête publique.

Rappelons que la Commission doit présenter un rapport d'étape d'ici le 31 janvier. Le document sera présenté au gouvernement, à qui il reviendra – ou non – de le rendre public. La Commission ne le fera pas elle-même, nous a-t-on précisé.

— Avec la collaboration de Serge Laplante

FOUS DE L'HIVER À QUÉBEC

L'hiver, dans la région de Québec, c'est le temps parfait pour s'éclater. Il tombe une quantité remarquable de neige et vous pouvez profiter de chaque flocon d'une foule de façons, et ce, à seulement deux pas du Vieux-Québec. Skiez, patinez, vivez la magie du Festival des Lumières de Québec et la frénésie du Jour de l'An à Québec le 31 décembre, puis, après des moments remplis d'éclat, évadez-vous dans un chalet ou un hôtel avec spa. Pas étonnant que tant de gens soient fous de l'hiver!

Aquarium du Québec



Plongez dans un monde de découvertes à l'Aquarium du Québec! Venez rencontrer 10 000 animaux marins: poissons, ours blancs, morses et phoques vous feront vivre des moments uniques. Assistez à leur repas et à leur entraînement et ne manquez pas le nouveau Pavillon des profondeurs.

aquariumduquebec.com

GoHelico



Soyez aux premières loges, confortablement installé dans votre siège, prêt à admirer Québec et ses paysages parés de blanc! Survolez le Vieux-Québec et ses fortifications, la chute Montmorency et le Saint-Laurent métamorphosé en fleuve de glace. Vous en serez ébloui! GoHelico est la référence des plaisirs de l'hiver à Québec.

gohelico.com

Le Massif de Charlevoix



Reconnu pour l'abondance de ses précipitations, ses pistes époustouflantes plongeant tout droit vers la mer, le Massif de Charlevoix propose une expérience authentique dans un environnement panoramique. Son vaste domaine skiable offre le plus haut dénivelé à l'est des Rocheuses. Un vrai paradis pour les amoureux de plein air!

lemassif.com



Hôtel ALT – Québec à partir de **108\$**
par nuit, par chambre, en occupation double
althotels.ca/fr



Chalets-Village Mont-Sainte-Anne à partir de **216\$**
par nuitée, pour une maison de 12 personnes, tarif basé sur 7 nuits
chalets-village.com



Fairmont Le Château Frontenac à partir de **199\$**
par nuit, par chambre, en occupation double, 3^e nuit gratuite
fairmont.fr/frontenac



Le Bonne Entente à partir de **149\$**
par nuit, par chambre, en occupation double
lebonneentente.com



Marriott Québec Centre-Ville à partir de **139\$**
par chambre, en occupation simple ou double
marriott.com/yqbmc

**3 NUIT*
GRA-TUITE**
DÉTAILS SUR REGIONDEQUEBEC.COM

*Certaines conditions s'appliquent. Valable dans les établissements participants seulement, via regiondequebec.com. Sous réserve de disponibilité.

OFFRES HÔTELIÈRES DISPONIBLES POUR UNE PÉRIODE LIMITÉE ET SOUS RÉSERVE DE DISPONIBILITÉS. TAXES ET SERVICES EN SUS. SUJET À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS.

EN CHIFFRES

22,8 MILLIONS

Dépenses totales de la Commission

14,6 MILLIONS

Budget annuel alloué à la Commission

1,2 MILLION

Coût mensuel de la Commission

96

Employés à la Commission en date du 12 novembre

« Je suis complètement atterrée »

Une Guinéenne pourrait être expulsée du pays sans son jeune fils

ANNABELLE BLAIS

Pendant des années, Ama Bah a cru qu'elle ne pouvait pas avoir d'enfant. La naissance de son fils Mamadou Aly relève d'un petit miracle, selon elle. Aujourd'hui, la jeune femme originaire de la Guinée est menacée d'expulsion et risque d'être séparée de son fils de 17 mois, né au Canada.

« Je suis vraiment perdue, je ne sais plus quoi faire, dit en soupirant la jeune femme de 31 ans, entre deux sanglots. Je suis complètement atterrée. Je ne veux vraiment pas laisser mon enfant derrière, je préfère ne même pas y penser. »

L'histoire d'Ama Bah n'est pas simple. Arrivée au Canada en 1999, elle a menti sur son identité (son nom d'origine est Ramatoulaye). Lorsque les autorités canadiennes ont découvert la vérité, en 2007, ils lui ont retiré son statut de réfugié et sa résidence permanente, puis ont tenté de l'expulser. Elle a obtenu plusieurs sursis en raison de son état de santé et d'une grossesse à risque en 2012. Sa santé s'étant améliorée, l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) doit la renvoyer en Guinée... sans son fils, s'il le faut.

Le père refuse de signer le passeport de son fils

Mais le drame d'Ama est que le père du petit Mamadou est marié à une autre femme. Il ne paie pas de pension alimentaire et, surtout, il refuse de signer le passeport du bambin. L'enfant ne peut donc pas partir, mais le père ne veut toujours pas s'occuper de lui.

Ama soutient qu'elle a fui un mariage forcé en Guinée. Elle affirme aussi qu'elle a été mal conseillée par un homme qui s'est fait passer pour un consultant en immigration. Elle affirme que son état de santé est toujours incertain en raison d'une condition médicale très rare qui entraîne des kystes importants à l'utérus. Tous ces éléments n'ont pas convaincu la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, qui a rejeté, le 10 septembre dernier, sa demande de résidence permanente pour considérations d'ordre humanitaire.



PHOTO NINON PEDNAULT, LA PRESSE

Si elle est expulsée, Ama Bah devra laisser son fils de 17 mois au pays, puisque le père refuse de signer les documents de sortie de l'enfant, tout en se disant incapable de le prendre en charge.

« C'est une chose d'être expulsée, mais c'en est une autre de partir sans son fils, souligne Anne-Marie Bellemare, travailleuse sociale à la Maison Bleue, à Montréal, qui vient en aide aux femmes enceintes. Ama n'a pas de famille ici. Je peux garder le bébé quelques semaines, mais pas plus », ajoute-t-elle.

Derniers espoirs

Tous les espoirs reposent maintenant sur son avocat, qui doit présenter aujourd'hui une demande de sursis à la Cour fédérale concernant sa demande de résidence permanente refusée. Mercredi, elle tentera aussi de convaincre un juge en droit familial de laisser partir son fils sans l'accord du père.

Même si ce juge acceptait, cela laisserait très peu de temps à Ama pour obtenir le visa et le passeport avant l'expulsion.

« C'est une chose d'être expulsée, mais c'en est une autre de partir sans son fils. Ama n'a pas de famille ici. » — Anne-Marie Bellemare, travailleuse sociale à la Maison Bleue

L'ASFC n'a pas voulu commenter le cas précis de M^{me} Bah. « Les meilleurs intérêts des enfants sont pris en compte

à tout moment et tous les efforts sont faits pour que les familles restent unies, a indiqué le porte-parole Dominique McNeely. Mais le fait qu'un enfant est né au Canada, cela ne constitue pas un obstacle au renvoi de ses parents. »

Si personne ne peut récupérer Mamadou au moment du départ d'Ama, l'ASFC pourrait faire un signalement à la Direction de la protection de la jeunesse.

De son côté, le père, qui est d'origine guinéenne et n'a pas souhaité être identifié, précise qu'il ne peut s'occuper de l'enfant, car il voyage régulièrement pour son travail. Il n'a pas voulu expliquer pourquoi il refusait de signer le passeport. « C'est très compliqué tout ça. »

Le solde de fin d'année de Mercedes-Benz

Profitez d'un crédit allant jusqu'à 3 680 \$² et d'offres de location et de financement exceptionnelles. Pour une durée limitée seulement.



LA B 250 2014. PRIX TOTAL¹ : 32 915 \$**

FINANCIEMENT À L'ACHAT	TAUX À LA LOCATION	PAIEMENTS MENSUELS	BASÉ SUR UN CRÉDIT DE FIN D'ANNÉE DE
0,9%*	2,9%*	368 \$*	1 100 \$ ²
DURÉE DE 60 MOIS	BAIL DE 48 MOIS	VERSEMENT INITIAL DE 990 \$*	

LA E 250 BlueTEC 4MATIC^{MC} 2014. PRIX TOTAL¹ : 60 215 \$**

FINANCIEMENT À L'ACHAT	TAUX À LA LOCATION	PAIEMENTS MENSUELS	BASÉ SUR UN CRÉDIT DE FIN D'ANNÉE DE
1,9%*	3,9%*	668 \$*	2 240 \$ ²
DURÉE DE 60 MOIS	BAIL DE 48 MOIS	VERSEMENT INITIAL DE 3 995 \$*	

LA C 300 4MATIC^{MC} ÉDITION AVANTGARDE 2014. PRIX TOTAL¹ : 44 665 \$**

FINANCIEMENT À L'ACHAT	TAUX À LA LOCATION	PAIEMENTS MENSUELS	BASÉ SUR UN CRÉDIT DE FIN D'ANNÉE DE
0,9%*	2,9%*	458 \$*	3 680 \$ ²
DURÉE DE 60 MOIS	BAIL DE 39 MOIS	VERSEMENT INITIAL DE 1 995 \$*	

Visitez votre concessionnaire Mercedes-Benz de la région de Montréal pour plus de détails.



Mercedes-Benz

MONTRÉAL
Automobiles Silver Star Inc.
7800, boul. Décarie, Montréal
514 735-1199

LAVAL
Mercedes-Benz Laval
3131, Autoroute 440 Ouest, Laval
450 681-2500

RIVE-SUD
Mercedes-Benz Rive-Sud
4844, boul. Taschereau, Greenfield Park
450 672-2720

WEST ISLAND
Mercedes-Benz West Island
4525, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux
514 620-5900

BOUCHERVILLE
Duval Mercedes-Benz
1530, rue Ampère, Boucherville
450 449-0222

BLAINVILLE
Mercedes-Benz Blainville
10000, rue du Plein-Air, Mirabel
450 435-1313

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2013. Véhicules illustrés : B 250 2014 avec l'Ensemble Sport/C 300 4MATIC^{MC} Édition Avantgarde 2014/E 250 BlueTEC 4MATIC^{MC} 2014. PDSF national : 32 500 \$/42 250 \$/57 800 \$. ** Le prix total de 32 915 \$/44 665 \$/60 215 \$ et le versement initial incluent les frais de transport et de préparation de 2 245 \$, les frais du RDPRM de 55,49 \$, la taxe de 100 \$ sur le climatiseur et les droits de 15 \$ sur les pneus. ¹ Taxes en sus. ² Crédit de fin d'année applicable à la location, au financement à l'achat et à l'achat au comptant des modèles B 250 2014/C 300 4MATIC^{MC} Édition Avantgarde 2014/E 250 BlueTEC 4MATIC^{MC} 2014. * Offres de location basées sur la B 250 2014/la C 300 4MATIC^{MC} Édition Avantgarde 2014/la E 250 BlueTEC 4MATIC^{MC} 2014 proposées uniquement par l'intermédiaire des Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. Exemple basé sur une location de 368 \$ (crédit de 1 100 \$ inclus)/458 \$ (crédit de 3 680 \$ inclus)/668 \$ (crédit de 2 240 \$ inclus) par mois pendant 48/39/48 mois. Versement initial de 990 \$/1 995 \$/3 995 \$ plus dépôt de sécurité de 400 \$/500 \$/700 \$ et taxes applicables payables à la date d'entrée en vigueur du bail. PDSF à partir de 30 500 \$/42 250 \$/57 800 \$. Taux annuel de location de 2,9%/2,9%/3,9%. Obligation totale : 19 054 \$/20 357 \$/36 759 \$. Kilométrage limité à 18 000 km par an (0,20 \$/km supplémentaire). Exemple de financement basé sur un terme de 60 mois au taux annuel de 0,9%/0,9%/1,9% et un prix de 32 915 \$/44 665 \$/60 215 \$. Le paiement mensuel est de 525 \$/664 \$/943 \$ (avant taxes) avec un versement initial de 995 \$/1 995 \$/3 995 \$. Le coût de l'emprunt est de 675 \$/853 \$/2 602 \$, pour une obligation totale de 32 495 \$/41 835 \$/60 575 \$. Frais d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance en sus. Le concessionnaire peut louer ou offrir du financement à prix moindre. Les offres peuvent changer sans préavis et ne peuvent être jumelées à d'autres offres. Pour connaître les détails, voyez votre concessionnaire Mercedes-Benz autorisé de la région de Montréal. L'offre se termine le 31 décembre 2013.

Trousse voyage en itinérance aux États-Unis

Interurbains en Amérique du Nord

Messages texte en Amérique du Nord

DES RÉCOMPENSES COMME JAMAIS

120 minutes d'échanges interurbains internationaux

Rabais sur le rehaussement d'équipement



RÉCOMPENSES FIDÉLITÉ ROGERS^{MC}

COMMENT REMERCIONS-NOUS NOS CLIENTS DE MONTRÉAL? NOUS COMMENÇONS PAR LEUR DONNER DES RÉCOMPENSES.

Voici *Récompenses Fidélité Rogers*^{MC}. Un nouveau programme de fidélisation qui vous donne des points que vous pouvez ensuite échanger. Choisissez parmi 100 récompenses comme des trousse Voyage, des interurbains illimités, des messages texte internationaux, une protection contre l'utilisation excédentaire de données, et bien plus. C'est notre façon de remercier nos clients de Montréal.

Consultez rogers.com/recompensesfidelite pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour réclamer et utiliser une récompense précise, un abonnement à la Télé numérique, au service Internet, à la Téléphonie résidentielle ou au service sans-fil de Rogers peut être nécessaire. La Télé numérique, le service Internet et la Téléphonie résidentielle de Rogers sont offerts seulement dans certains endroits. Consultez rogers.com pour obtenir de plus amples renseignements. Le programme *Récompenses Fidélité Rogers* est seulement offert aux clients admissibles. Les clients de petites et de grandes entreprises de Rogers ne sont pas admissibles. Certaines restrictions s'appliquent. Pour connaître le règlement officiel du programme, consultez rogers.com/recompensesfidelite. ^{MC}Rogers, le ruban de Möbius, Voir, c'est savoir. et *Vivez comme jamais* sont des marques de commerce, ou utilisées sous licence, de Rogers Communications inc. ou d'une société de son groupe. © 2013 Rogers Communications.

SANTÉ

RESSOURCES INTERMÉDIAIRES

Des coupes qui soulèvent la grogne

EXCLUSIF

ARIANE LACOURSIÈRE

Depuis le mois de janvier, des centaines de propriétaires de ressources intermédiaires, qui s'occupent de personnes gravement handicapées ou souffrant de troubles de comportement sévères, voient leurs revenus diminuer de façon draconienne et vivent sous la menace constante de perdre encore plus d'argent. Une situation intenable, à un point tel que plusieurs d'entre eux envisagent de mettre la clé sous la porte.

« Cette année, je subis une baisse de salaire de 72 000\$! Et je dois essayer de continuer d'offrir la même qualité de services avec ça! Ça n'a pas de bon sens! », lance Mathieu, qui s'occupe, à Montréal, de cinq personnes aux prises avec des handicaps intellectuels lourds ou des troubles graves de comportement.

Ces baisses de revenus sont attribuables aux nouvelles ententes signées entre les ressources intermédiaires, les ressources de type familial (RTF) et le gouvernement au cours des derniers mois. Les RTF, qui accueillent une clientèle moins lourde, sont sorties grandes gagnantes de ces ententes. La majorité verra sa rétribution augmenter, ou du moins se maintenir.



« On essaie d'économiser sur le dos des plus démunis de la société », déplore Steven Smith, qui gère une ressource intermédiaire à Pierrefonds.

« Mais on savait que l'entente désavantagerait beaucoup de ressources intermédiaires », reconnaît le négociateur du RESSAQ-CSD, Éric Gagnon, qui a été le dernier à signer l'entente avec le gouvernement, en juin dernier.

Le RESSAQ-CSD représente environ 2000 RTF et 700 ressources intermédiaires du Québec. « Presque toutes les

ressources intermédiaires ont voté contre l'entente. Plusieurs sont frustrées aujourd'hui », reconnaît M. Gagnon.

Les compressions sont importantes. Steven Smith, qui gère une ressource intermédiaire à Pierrefonds depuis sept ans, voit ses rétributions baisser de 84 000\$ par année. « On essaie d'économiser sur le dos des plus démunis

de la société: nos clients », déplore-t-il.

La porte-parole du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), Marie-Claude Lacasse, mentionne que 7533 des 8513 ressources intermédiaires et RTF de la province ont vu leurs revenus augmenter depuis la signature des ententes. « Et pour ceux qui subissent une baisse, on ne parle pas

vraiment de baisse, puisqu'une compensation sera versée jusqu'en 2015 », dit-elle.

En effet, pour éviter des « chocs économiques », Québec a accepté de verser des « compensations » aux ressources intermédiaires jusqu'au 31 décembre 2015. Ce n'est qu'après cette date que les coupes seront totalement appliquées.

« Mais déjà, on subit des baisses. Je ne pense pas me rendre jusqu'en 2015 », estime Gilles Plante, qui tient deux ressources intermédiaires à Saint-Jérôme depuis 31 ans.

Clients sous-évalués

En plus des coupes salariales, les propriétaires de ressources intermédiaires critiquent sévèrement la nouvelle grille d'évaluation des patients imposée par le gouvernement.

« Dans la nouvelle grille, les problèmes de comportement ne valent presque plus rien. Un client qui recevait 100\$ par jour l'an dernier n'en reçoit plus que 66\$! Comme si cette clientèle était soudainement devenue facile à gérer. Je passe ma vie à aller à des réunions pour ces clients, à des rendez-vous à l'hôpital... C'est comme si le gouvernement ne voulait plus de ressources pour s'occuper de ces gens-là », critique Mathieu.

Déjà, des ressources intermédiaires ont cessé leurs activités. Mais le MSSS ne dispose pas de statistiques à ce sujet. « Juste dans ma région, 25 des 77 ressources intermédiaires touchées par les coupures ont fermé leurs portes. Qui protège cette clientèle contre le système? », demande Pierre Hébert, qui s'occupe depuis 13 ans de personnes lourdement handicapées dans le Centre-du-Québec.

Salaire aléatoire

Comme si la situation n'était pas déjà assez frustrante, depuis le mois de janvier, les paiements versés chaque mois aux ressources intermédiaires n'ont cessé de fluctuer.

Par exemple, dans le cas de Mathieu, 1200\$ ont été retranchés de son paiement du mois passé. Puis 4500\$ ce mois-ci. « On ne parle pas de peanuts, ici! Et quand on demande des explications, on n'en a pas! »

« J'ai perdu 8000\$ en deux mois, sans explications. Je travaille 24 heures sur 24, Sept jours sur sept. On n'a aucune reconnaissance du gouvernement. Et il y a une véritable panique dans le milieu », déplore Anna Munari, qui s'occupe depuis neuf ans de personnes souffrant de déficience intellectuelle et physique sévère à Deux-Montagnes.

Les ressources intermédiaires sont toutes sous la gouverne des centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement (CRDITED). Monique Nadeau, conseillère aux affaires professionnelles de la Fédération québécoise des CRDITED, reconnaît qu'il y a beaucoup de préoccupations dans les ressources intermédiaires. « Pour les 10% de ressources qui voient leur rétribution diminuer, on a deux ans pour trouver des solutions », dit-elle.

Les nombreux changements dans les rétributions versées depuis janvier s'expliquent, selon elle, par une série de changements aux règlements. M^{me} Nadeau reconnaît toutefois que « certains systèmes informatiques » des CRDI ont « eu besoin d'ajustement ». Des rencontres sont en cours pour tenter d'offrir des explications.

« Mais vraiment, ce qu'il faut retenir, c'est que notre travail n'est pas reconnu », dénonce Gilles Plante.

Déco Découverte

SUPERMAGASIN | accessoires bain et cuisine | literie

Ils sont de retour!

Soldes d'un jour des fêtes

Aucun autre rabais ne s'applique. Tant qu'il y en aura. Aucun bon d'achat différé. Aucun redressement de prix sur les achats antérieurs. Aucune commande en prévente.

10 Mardi seulement!

50 % de rabais
49⁹⁹ Ch.

Gaufrier pour gaufres belges ou machine à espresso Allegro de Krups
Ord. 99,99\$ ch.
Les carte-rabais ne peuvent être combinées avec cette offre.

KRUPS

50 \$ de rabais
49⁹⁹

Mélangeur 7 vitesses en inox Oster
Ord. 99,99\$
Les carte-rabais ne peuvent être combinées avec cette offre.

Oster



11 Mercredi seulement!

65 % de rabais
6⁹⁹

Ensemble de 12 verres à motif losange torsadé Libbey
Ord. 19,99\$
Les carte-rabais ne peuvent être combinées avec cette offre.

LIBBEY

75 % de rabais
6⁹⁹

Wine decanter
Ord. 29,99\$
Les carte-rabais ne peuvent être combinées avec cette offre.

MARIO BATALI

Jusqu'à 130\$ de rabais
79⁹⁹ et 99,99\$

Faitouts 3,8 litres et 5,7 litres Mario Batali
Ord. 169,99\$ et 229,99\$
Choix de 2 couleurs.
Les carte-rabais ne peuvent être combinées avec cette offre.

MARIO BATALI



12 Jeudi seulement!

75 % de rabais
199⁹⁹

Batterie de cuisine 12 pièces Epicurean de Paderno
Ord. 799,99\$
Les carte-rabais ne peuvent être combinées avec cette offre.

PADERNO



En prime
Marmite de 8 litres avec étuveuse (une valeur de 159,99\$).

45 \$ de rabais
34⁹⁹ pour 2

Ensembles de 2 poêles 25/30 cm Calphalon ou 20/25 cm Eurochef de Lagostina
Ord. 79,99\$ ch.
Les carte-rabais ne peuvent être combinées avec cette offre.

Calphalon LAGOSTINA



Paquet de 2

Le plus grand supermagasin d'articles pour la cuisine, la chambre à coucher et la salle de bain au pays!

decodecouverte.com

AVIS À NOS CLIENTS : Aucun autre rabais ne s'applique. Aucun redressement de prix sur les achats antérieurs. Aucun bon d'achat différé. Tant qu'il y en aura. Aucune commande en prévente. LE CHOIX ET LES MARQUES VARIENT SELON LE MAGASIN. Certains motifs, couleurs et modèles peuvent ne pas être offerts dans tous les magasins. Déco Découverte se réserve le droit de limiter les quantités. ■ 11.1 H13 La mention « prix ordinaire » se rapporte aux prix ordinaires de Déco Découverte et ne s'applique pas aux articles à prix déjà réduit ou en liquidation, aux articles « achats sensés » ou « aubaine signature » ni à ceux dont le prix se termine par 97 ¢ ou 98 ¢, à moins d'indication contraire.

HBC

EN BREF

- > Ressources intermédiaires (RI) et ressources de type familial (RTF) : offrent des services de gîte, de couvert, de soutien et d'assistance.
- > Clientèle : jeunes en difficulté, personnes âgées en perte d'autonomie ou personnes présentant une déficience physique, intellectuelle ou aux prises avec des problèmes de santé mentale.
- > Nombre de RI et de RTF au Québec : 8500
- > Nombre de clients hébergés : 38 000

LAC-MÉGANTIC

Hommage aux premiers intervenants

CAMILLE DAUPHINAIS-PELLETIER
LA TRIBUNE

LAC-MÉGANTIC — « Ils se sont démarqués par leur abnégation, leur courage, leur détermination. Nuit et jour, ils se sont relayés et n'ont pas compté les heures, les jours et même les semaines. Malgré la fatigue, malgré la chaleur, malgré la douleur, malgré le deuil, ils ont persisté. Ils ont sauvé des vies, ils ont préservé des édifices, ils ont limité les conséquences environnementales autant qu'ils le pouvaient. »

Au cours d'une cérémonie officielle hier, la première ministre du Québec Pauline Marois a remercié les personnes qui sont venues en aide à la population dès les premières heures de la tragédie de Lac-Mégantic. Ce sont 228 médailles qui ont été remises à des civils, des employés de la Ville et du gouvernement, au président de la Croix-Rouge région Québec, ainsi qu'à des ambulanciers,



PHOTO PAUL CHIASSON, LA PRESSE CANADIENNE

Des sapins illuminés décorent l'église de Lac-Mégantic.

policiers de la Sûreté du Québec et pompiers.

La toute première médaille a été décernée à la mairesse de Lac-Mégantic Colette Roy Laroche, qui est montée sur scène visiblement fort émue. « Dans tous ces événements, j'ai tenté de garder quand même un certain sang-froid, mais aujourd'hui, d'être honorée personnellement, ça m'a

vraiment touchée », a affirmé la mairesse au sortir de la polyvalente Montignac, où se tenait la cérémonie.

« La reconnaissance, je crois que c'est une valeur qui est parfois oubliée, dans notre monde si pressé, alors je veux remercier M^{me} Marois et toute son équipe aujourd'hui d'avoir rendu hommage à toutes ces personnes qui, dès les premières

heures, ont été au front », a ajouté M^{me} Roy Laroche.

Prendre soin de soi

Après avoir salué ceux qui ont donné la force à toute une communauté de se relever, Pauline Marois a enjoint ces mêmes personnes à prendre soin d'elles-mêmes. « Aujourd'hui, je veux vous dire et dire à vos proches qu'il est désormais temps de prendre soin de vous aussi. Aller chercher de l'aide, ce n'est pas déclarer une faiblesse, c'est un signe de force. Le Québec tout entier et votre gouvernement ne vous laisseront pas tomber », a-t-elle dit, précisant que tous ceux qui sont intervenus dans les moments qui ont suivi le désastre sont du fait même des victimes de celui-ci.

La première ministre a profité de son passage pour remettre à la Ville une plaque commémorative portant le nom des victimes de la tragédie et un recueil de témoignages de solidarité provenant de partout dans le monde.

Cérémonie
Une ovation pour les pompiers

Le déroulement de la cérémonie de remise des médailles a été brisé une seule fois, hier, lorsqu'est venu le tour des 45 pompiers du Service d'incendie de Lac-Mégantic. À la mention du nom du directeur du service, Denis Lauzon, les applaudissements ont enterré les noms des récipiendaires, et leur passage sur la scène s'est conclu par une ovation des 300 personnes qui assistaient à la cérémonie, qui se sont levées pour leur rendre hommage. « C'était émouvant de voir qu'on reconnaît le travail des pompiers, mais aussi de tous les intervenants. Nous étions en première ligne, mais on avait des gens qui étaient en arrière et qui nous appuyaient », a dit modestement M. Lauzon. Tous les services d'incendie de la région — ainsi que de nombreux autres dans la province — sont rapidement venus prêter main-forte à leurs collègues de Lac-Mégantic.

— La Tribune

CÉLÉBRATION

NOUVEAUX MODÈLES

DE Mazda

LA TOUTE NOUVELLE
MAZDA3 GX 2014

LOUEZ-LA À PARTIR DE
98\$* aux
2 semaines
Location 36 mois.
0\$ comptant.



AAC
ASSOCIATION DES ASSURÉS
AUTOMOBILES DU QUÉBEC
MEILLEURE PETITE
VOITURE DE MOINS
DE 21000\$

Modèle Mazda3 GT illustré

FINANCEMENT À L'ACHAT À **0%⁺**
sur les modèles 2014 sélectionnés



LOCATION AUX DEUX SEMAINES*
maintenant offerte

PLUS un iPad Air⁺

Si vous achetez un véhicule Mazda neuf, nous vous invitons à visiter la boutique virtuelle App Store et à télécharger l'application Virtual MAZDA3 sur votre nouveau iPad Air pour vivre une expérience encore plus passionnante.

Cette application vous permet en effet de :
• Faire connaissance avec la MAZDA3 2014 en réalité augmentée
• En savoir plus sur les caractéristiques de la MAZDA3 2014



MAZDA CX-5 GX 2014

LOUEZ-LE À PARTIR DE
135\$* aux
2 semaines
Location 60 mois.
995\$ comptant.

Modèle Mazda CX-5 GT illustré



Modèle Mazda6 GT illustré

MAZDA6 GX 2014

LOUEZ-LA À PARTIR DE
140\$* aux
2 semaines
Location 60 mois.
995\$ comptant.

AAC
ASSOCIATION DES ASSURÉS
AUTOMOBILES DU QUÉBEC
MEILLEURE VOITURE
FAMILIALE DE PLUS
DE 30000\$

DÈS MAINTENANT ET JUSQU'AU 2 JANVIER 2014.
CONSULTEZ LE MAZDA.CA DÈS AUJOURD'HUI!

VROUM-VROUM



*Taux de financement à l'achat de 0% sur certains véhicules Mazda 2013 et 2014. Les modalités varient selon le modèle. *La location aux deux semaines est uniquement offerte pour les véhicules de l'année-modèle 2014. Offres disponibles pour la location aux deux semaines d'une Mazda3 GX 2014 (D4XK64AA00), d'une Mazda6 GX 2014 (G4XL64AA00) et d'un Mazda CX-5 GX 2014 (NVXK64AA00) de base neufs en stock, ce qui équivaut à 78/130/130 versements aux deux semaines de 98\$/140\$/135\$ pour 36/60/60 mois, avec un acompte de 0\$/995\$/995\$. Offres de location aux deux semaines d'une Mazda3 GT 2014 (D4TL84AA00), d'une Mazda6 GT 2014 (G4TL64AA00) et d'un Mazda CX-5 GT 2014 (NXTL84BA00) illustrés neufs en stock, ce qui équivaut à 78/78/130/104 versements aux deux semaines de 187\$/196\$/203\$ pour 36/60/60 mois, avec un acompte de 0\$/995\$/995\$. Les versements de location incluent les frais de transport et de préparation de 1 695\$ (Mazda3/Mazda6)/1 895\$ (Mazda CX-5) ainsi que la surcharge sur l'air climatisé de 100\$ (le cas échéant). L'immatriculation, les assurances et les taxes sont en sus. La première mensualité est payable à la livraison. Limite de 20 000 km par an. Frais de 8 ¢ le km excédentaire. Offre de location réservée aux clients au détail. Les offres de location peuvent varier selon la région et le modèle. *Limite d'un iPad Air par client au détail qui finance, loue ou achète au comptant un véhicule Mazda 2013/2014 neuf entre le 3 décembre 2013 et le 2 janvier 2014. Aucune substitution ni valeur de rachat. iPad Air est une marque déposée de Apple Inc. Tous droits réservés. Apple n'est ni un commanditaire ni un participant à cette promotion. Passez chez un concessionnaire pour obtenir tous les détails. *Programme de garanties offert gratuitement pour tous les modèles 2013 et 2014 par l'entremise de Mazda Canada Inc. Les modalités peuvent varier selon les modèles. Certaines exceptions peuvent s'appliquer. Rendez-vous chez votre concessionnaire Mazda pour tous les détails. *Certaines conditions s'appliquent. L'immatriculation, les assurances et les taxes sont en sus. Le concessionnaire peut devoir louer une commande ou effectuer un échange pour certains véhicules. Ces offres sont valides du 3 décembre 2013 au 2 janvier 2014 ou jusqu'à épuisement des stocks. Les prix peuvent faire l'objet de changements sans préavis. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Visitez le mazda.ca ou passez chez votre concessionnaire pour connaître tous les détails.

GARANTIE
CONFIANCE
BLINDÉE
MAZDA



• ANTIPERFORATION LIMITÉE - 8 ANS
• PIÈCES D'ORIGINE - 3 ANS/80 000 KM
• GROUPE MOTOPROPULSEUR - 5 ANS/100 000 KM
• ASSISTANCE ROUTIÈRE - 3 ANS, 24/24

PROGRAMME
POUR DIPLÔMÉS

PROGRAMME
NOUVEAUX
PROPRIÉS

ACTUALITÉS

Éthique en politique municipale

Pas de hausse du nombre de plaintes

ANNABELLE BLAIS

Contrairement à ce que la Commission municipale du Québec (CMQ) craignait, il n'y a pas eu de hausse marquée du nombre de plaintes en matière d'éthique visant des élus municipaux au cours des 12 derniers mois, et ce, malgré une campagne électorale et le scrutin du 3 novembre dernier.

Les données à ce sujet démontrent que cette peur n'était pas fondée puisque l'on constate une hausse minime de trois plaintes en un an; pour la période du 1^{er} novembre 2012 au 31 octobre 2013, le Bureau du commissaire aux plaintes a reçu 93 plaintes concernant l'éthique, contre 90 l'année précédente.

Pour ces deux années, le même nombre de dossiers a été envoyé à la CMQ pour enquête, soit 20.

Thierry Usclat, vice-président de l'organisme affecté aux dossiers relatifs à l'éthique et à la déontologie municipale, reconnaît néanmoins qu'il y a eu un « petit soubresaut » de plaintes reçues, quelques mois avant les élections, après un printemps plutôt calme. À quelques jours du scrutin du 3 novembre, il comptait environ trois plaintes partisans qui semblaient liées au contexte électoral.

Code d'éthique obligatoire

À la suite de l'adoption de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, en décembre 2010, toutes les municipalités du Québec doivent avoir un code d'éthique. La Commission municipale est chargée d'enquêter sur les plaintes visant des élus municipaux soupçonnés d'avoir enfreint leur code.

La crainte était que cet outil soit détourné pour servir d'arme politique ou



Les responsables de la CMQ, dont son président Florent Gagné, sont intervenus dans plusieurs dossiers importants cette année sur le plan municipal, notamment à Laval. Par contre, le nombre de plaintes en matière d'éthique est resté sensiblement le même cette année par rapport à l'an dernier.

PHOTOGRAPHE ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

partisane contre un candidat sortant lors des campagnes électorales.

« Il y avait une crainte des élus et même chez nous qu'on ait un afflux de plaintes dans le contexte municipal et que des gens déposent une plainte et laissent ensuite entendre que cette personne est coupable », précise M. Usclat.

Des garde-fous ont été mis en place pour limiter les dommages collatéraux prématurés. Lorsqu'une enquête est ouverte, une ordonnance de non-publication est aussitôt émise, ce qui empêche les médias de traiter cette histoire tant qu'une décision n'a pas été rendue.

Le motif le plus fréquent sur lequel la CMQ a dû

rendre une décision est le conflit d'intérêts suivi des violations de confidentialité et l'utilisation des ressources de la municipalité.

Problème de proximité

René Villemure, éthicien et consultant, affirme que dans les petites municipalités, les conflits d'intérêts représentent parfois un vrai casse-tête.

« Les gens qui s'investissent dans les petites municipalités sont par nature des personnes qui se sont déjà impliquées dans des associations ou qui ont milité, ils connaissent beaucoup de monde », explique-t-il. Il n'en demeure pas moins que le maire ne devrait jamais être dans une position où ses intérêts personnels

risquent d'être avantagés au détriment de ceux de la municipalité, ajoute-t-il.

« On m'a parlé d'un village où le seul déneigeur est le frère du maire. Ça fait des années qu'il a le contrat de déneigement avec le village. Ce maire devrait s'abstenir de participer à la décision sur le nouveau contrat, c'est clair », illustre-t-il. Mais plus un village est petit, plus le maire risque de devoir se pencher sur des dossiers touchant des proches.

« Si le maire finit par se retirer trop souvent, à quoi ça sert d'avoir un maire? Ce qu'il faut, ce sont des mécanismes de contrôles et de transparence. Mais la veille méthode de dire que ça ne dérange pas, ça ne marche plus. »

QUELQUES DÉCISIONS EN 2013

Saint-Colomban

Le conseiller Marc Laurin s'est placé en conflit d'intérêts lorsqu'il a voté pour un projet domiciliaire dans lequel son père et ses oncles ont un intérêt direct, puisqu'ils sont les propriétaires du terrain. Il a reçu une réprimande.

Montebello

Clarence Savoie, conseiller, a reçu une réprimande et a été suspendu 30 jours sans salaire pour s'être placé en conflit d'intérêts en participant aux décisions concernant un poste temporaire de bibliothécaire, que sa conjointe a obtenu.

Grenville-sur-la-Rouge

Noël F. Baril, conseiller, a reçu deux suspensions de 10 jours sans salaire pour avoir divulgué des informations confidentielles (que le maire avait payé ses taxes municipales en retard). Il s'est aussi placé en situation de conflit d'intérêts en devenant directeur général de l'entreprise Les Sources Véo et en votant des décisions qui touchaient les taxes payables de cette entreprise.

20

La CMQ a rendu 20 décisions depuis l'adoption de la loi en 2010. En 2012-2013, six conseillers municipaux ou maires ont reçu des sanctions. Toute personne qui a des motifs de croire qu'un élu ne respecte pas le code d'éthique de la municipalité peut porter plainte.

Québec Inauguration de la porte sainte offerte par le Vatican

La porte sainte de Québec, offerte par le Vatican à la cathédrale Notre-Dame de Québec pour célébrer les 350 ans de la paroisse du même nom, sera accessible aux visiteurs dès aujourd'hui. Une cérémonie d'inauguration a eu lieu hier soir en présence du ministre de la Culture et des Communications du Québec, Maka Kotto.

Pour cette occasion qualifiée de moment symbolique et marquant, le ministre a annoncé la désignation de la fondation de la paroisse Notre-Dame de Québec comme événement historique, en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. L'année 2014 marquera le 350^e anniversaire de la fondation de la paroisse

Notre-Dame de Québec, qui a marqué le début du découpage de la Nouvelle-France en paroisses. Celles-ci deviendront dès lors la principale structure d'encadrement de la population et l'espace où se développera la communauté. Au milieu du XIX^e siècle, les paroisses servent à la mise en place du système municipal. La porte

sainte, la première érigée à l'extérieur de l'Europe et la septième du genre au monde, a été sculptée par l'artiste Jules Lasalle. Elle illustre d'un côté le Christ et de l'autre, la Vierge Marie. Le pape François a souligné l'événement hier, du balcon de la basilique Saint-Pierre, à Rome.

- La Presse Canadienne



PHOTO LE SOLEIL

ÉVÈNEMENT DE FIN D'ANNÉE
CONÇU POUR IMPRESSIONNER

2014 ILX

0\$
COMPTANT

2014 TL A-SPEC

158\$
VERSEMENT AUX 2 SEM.
LOCATION 48 MOIS
SUR ILX 2014

INCLUANT BONI DES FÊTES 1000\$

1,9%
TAUX DE LOCATION
SUR 48 MOIS

228\$
VERSEMENT AUX 2 SEM.
LOCATION 48 MOIS
SUR TL A-SPEC 2014

INCLUANT BONI DES FÊTES 2000\$*

• Ensemble Aero • Démarrage à bouton poussoir
• Becquet couvercle de coffre • Roues en alliage de 18 po
• Surpiqure contrastante à l'intérieur

RABAIS ÉQUIVALENT À 3 500 \$ EN ACCESSOIRES INCLUS**

acuraquebec.ca

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey, Laval
450 682-4050

ACURA GABRIEL
4636, boul. Dollard-des-Ormeaux
514 696-7777

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie, Blainville
450 435-4455

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau, Brossard
450 659-1616

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O., Montréal
514 340-1344

ACURA MÉTROPOLITAIN
5625, boul. Métropolitain, Saint-Léonard
514 362-2872

ACURA SAINTE-JULIE
1933, boul. Armand-Frappier, Sainte-Julie
450 922-1222

* Offre d'une durée limitée du 3 décembre 2013 au 2 janvier 2014 applicable à la location pour usage personnel seulement d'un modèle neuf Acura TL A-Spec 2014 (UABF3E)/Acura ILX 2014 (DE1F3E) par le biais de Services Financiers Acura sur approbation de crédit. Taux de location de 1,9 % sur 48 mois. Exemple de location pour une période de 48 mois équivalent à 104 paiements de 228 \$/158 \$ aux deux semaines, moyennant un acompte initial de 0 \$ et des frais d'inscription au RDPRM de 38,73 \$ et des frais d'agent de 5,25 \$. Le paiement du premier mois, les frais d'inscription au RDPRM et les frais d'agent de 0 \$ sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location. Les frais de transport, de préparation ainsi que la taxe sur le climatiseur sont inclus. Les taxes, frais d'immatriculation et d'assurance sont en sus. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 80 000 km pour 48 mois au taux de 0,15 \$/km. Les offres se terminent le 2 janvier 2014 et sont sujettes à changement ou annulation sans préavis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le concessionnaire peut avoir à commander ou à échanger un véhicule. Valable sur les véhicules en inventaire seulement. Offres valides pour les résidents du Québec, seulement chez les concessionnaires participants Acura du Québec. Certaines conditions s'appliquent. Jusqu'à épuisement des stocks. Photo à titre d'illustration uniquement. Visitez acura.ca ou votre concessionnaire Acura pour tous les détails. © 2013 Acura, une division de Honda Canada. ** La valeur des accessoires est de 1 500 \$, soit un rabais de 3 500 \$ sur le prix habituel. Le boni des Fêtes de 2 000 \$/1 000 \$ est inclus dans le paiement aux deux semaines en location. Il est disponible aux clients au détail admissibles à la location ou à l'achat de tous les modèles neufs TL A-Spec 2014/ILX 2014 et est déduit du prix de location ou d'achat négocié après taxes. Une contribution de 500 \$ du concessionnaire est incluse. Le consommateur devra prendre livraison entre le 3 décembre 2013 et le 2 janvier 2014. Certaines conditions s'appliquent. Visitez acura.ca ou votre concessionnaire Acura pour les détails. © 2013 Acura, une division de Honda Canada.

Du gaz dans l'eau souterraine

Des chercheurs ont cartographié le phénomène dans la région où serait exploité le gaz de schiste

CHARLES CÔTÉ

C'est connu depuis longtemps, mais pour la première fois, on l'a cartographié: il y a du gaz présent naturellement – parfois en fortes concentrations – dans l'eau souterraine dans plusieurs zones du sud du Québec.

C'est l'un des constats d'une équipe de chercheurs qui a analysé l'eau dans la région où on envisage d'exploiter le gaz de schiste.

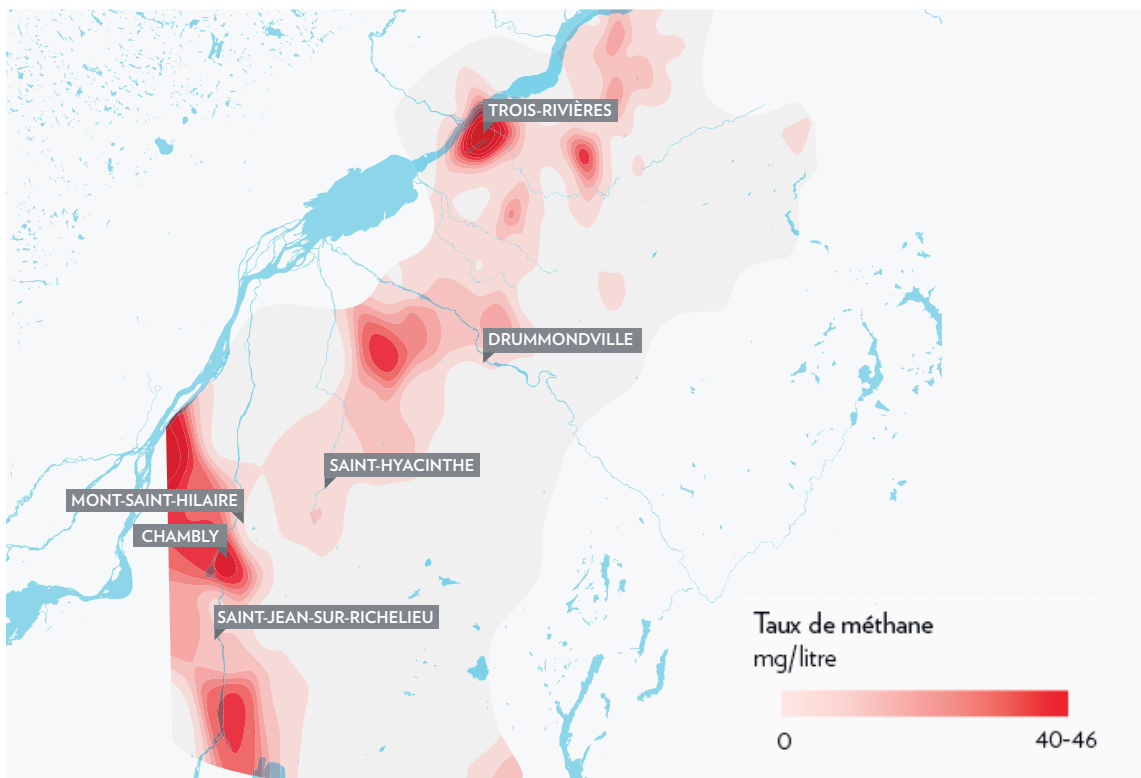
Cette zone au sud du fleuve, entre la frontière américaine et la région de Lotbinière, recouvre le gisement Utica.

L'étude a nécessité l'analyse de l'eau en provenance de 130 puits existants ou forés spécialement pour l'occasion, sur environ 14 000 km². Le méthane (ou gaz naturel) et le radon, un gaz radioactif, ont été mesurés.

Et dans 17 cas, le taux de méthane dépasse le « seuil d'alerte » de 7 mg par litre proposé par Québec dans un projet de règlement. Par contre, aucun ne dépasse la norme canadienne de radon.

«Le taux de 7 mg par litre n'est pas très inquiétant, affirme Daniele Pinti, de l'UQAM, auteur principal de la recherche. Mais si on approche de 24 ou 28 mg, on dépasse le taux de solubilité du méthane dans l'eau. Cela veut dire que le méthane passe en phase gazeuse et qu'il peut s'enflammer. Il faut alors prendre des mesures pour ventiler les puits.»

Les propriétaires des puits identifiés par les chercheurs ont été avertis.



SOURCE : CONCENTRATIONS, SOURCES ET MÉCANISMES DE MIGRATION PRÉFÉRENTIELLE DES GAZ
Grâce au portrait du gaz naturellement présent dans l'eau tracé par l'équipe de chercheurs, le Québec pourra faire le suivi de l'impact de l'industrie gazière sur les eaux souterraines.

Avec ce portrait du gaz naturellement présent dans l'eau, le Québec pourra faire un meilleur suivi que bien d'autres

«On a proposé de faire cette étude pour mesurer le bruit de fond naturel du méthane dans les eaux souterraines, explique

Selon M. Pinti, le Québec est un territoire pratiquement vierge, avec seulement 18 puits fracturés, comparative-

« On a proposé de faire cette étude pour mesurer le bruit de fond naturel du méthane dans les eaux souterraines. L'idée était de connaître la présence naturelle de méthane. »

— Daniele Pinti, l'UQAM, auteur principal de la recherche

régions en ce qui concerne l'impact de l'industrie gazière sur les eaux souterraines.

M. Pinti. L'idée était de connaître la présence naturelle de méthane.»

ment à la Pennsylvanie, par exemple, où des milliers de puits ont été fracturés sans

qu'on ait un portrait de la situation de départ.

Origine du méthane

Les chercheurs se sont intéressés à l'origine du méthane. S'il est de source « biogénique », il n'est pas associé aux réservoirs d'hydrocarbures. Pour cela, il faudrait qu'il soit de source « thermogénique ».

« On ne savait pas à quoi s'attendre, dit M. Pinti. Et on voit que, pour la grande majorité des puits, le méthane est d'origine biogénique, donc produit par les bactéries. On voulait voir si les gaz de l'Utica arrivent à la surface. Et pour le moment, ce n'est pas le cas. »

Selon M. Pinti, ce résultat permettra de détecter la signature d'une contamination éventuelle par l'industrie, si elle survenait.

L'étude identifie des zones où le méthane est présent naturellement dans l'eau: une à Bécancour, une dans la campagne au sud de Gentilly, une autre entre Saint-Hugues et Saint-Guillaume, en Montérégie, et deux zones de la vallée du Richelieu, au nord et au sud de Saint-Jean.

Selon M. Pinti, ces zones montrent qu'il y a un lien entre la présence naturelle de gaz dans l'eau et la proximité de failles géologiques.

« On voit qu'il y a une relation entre la présence de gaz et la proximité de failles majeures, en particulier le long de la faille de Logan, dit-il. C'est intéressant à observer. Les pétrolières disent que ces failles sont scellées. Mais on sait aussi que les pétrolières essaient d'éviter ces zones. »



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Les coups de chaleur dans les pays de latitude moyenne sont fortement liés à l'étendue de la banquise arctique, selon une nouvelle étude.

ÉTUDE SUR LE CLIMAT

Les coups de chaleur liés à l'Arctique

MATHIEU PERREAULT

Les coups de chaleur qui ont fait des milliers de morts en Europe en 2003 et asséché les champs des États-Unis sont dus à la fonte de la banquise arctique. C'est du moins ce qu'affirme une nouvelle étude sino-américaine, qui pourrait permettre de mieux en quantifier le risque.

« Il y a d'énormes quantités d'énergie qui sont stockées dans la neige et la banquise arctiques. La circulation atmosphérique mondiale en est affectée. » — Jennifer Francis, Université Rutgers

« Nous avons été surpris de la force du lien », explique en entrevue l'une des auteurs du rapport, Jennifer Francis, de l'Université Rutgers, dans l'État du New Jersey, alors qu'elle se rendait à la conférence annuelle de l'Union géophysique américaine à San Francisco. « Une autre étude avait auparavant fait allusion à la possibilité d'une telle corrélation, mais c'était une hypothèse qui était passée sous le radar. Il y a d'énormes quantités d'énergie qui sont stockées dans la neige et la banquise arctiques. La circulation atmosphérique mondiale en est affectée. »

Les coups de chaleur dans les pays de latitude moyenne – comme l'Europe continentale et

les États-Unis – sont fortement liés à l'étendue de la banquise arctique, à son volume et à la quantité de neige qui se trouve au printemps sur les terres bordant cet océan, ont calculé la climatologue du New Jersey et ses collègues de Pékin. Plus tôt cette année, ils avaient publié une autre étude montrant que les coups de froid extrêmes durant l'hiver sont aussi liés à la banquise arctique. « Mais dans ce cas, le lien était avec le volume de glace arctique durant l'hiver, plutôt qu'à l'automne. C'était surprenant, parce que la diminution du volume est moins prononcée en hiver qu'en automne. » L'équipe sino-américaine va maintenant se pencher sur les précipitations.

Peut-on arriver à prédire le risque de coups de chaleur? « La corrélation est assez robuste, dit M^{me} Francis. Nous n'en sommes pas là, mais il est certain que nous pourrions démontrer si les coups de chaleur extrêmes sont encore des anomalies ou deviendront la norme. Ça va influencer les politiques publiques. »

75%

Baisse de la couverture de glace en Arctique depuis 10 ans.

15 000

Nombre de morts attribuables à la canicule d'août 2003 en France.



SALON DES
MÉTIER D'ART
DE MONTRÉAL

FAITES LE PLEIN D'INSPIRATION

DU 6 AU 22 DÉCEMBRE À LA PLACE BONAVENTURE

metiersdart.ca



ACTUALITÉS

EDMONTON

La police se dote d'un uniforme avec hijab

ANNABELLE BLAIS

Les femmes qui portent le voile et qui souhaiteraient s'engager dans les forces policières sont désormais les bienvenues en Alberta. Le Service de police d'Edmonton (SPE) a approuvé il y a quelques jours un nouvel uniforme avec hijab.

Le service reconnaît qu'aucune demande n'a été faite à ce propos par des policières ou des candidates lors de leur entrevue d'embauche. L'initiative, qui se veut « proactive » et « inclusive », a été prise par souci de refléter la diversité de la communauté et afin de stimuler l'intérêt de la communauté musulmane pour la profession.

« Bien qu'il y ait plusieurs interprétations quant à la signification du hijab, le Service de police d'Edmonton respecte le choix des musulmanes portant le voile », a déclaré le service dans un communiqué.

Pour concevoir ce voile, l'équipe tactique a collaboré avec un tailleur spécialiste du hijab. Le SPE décrit ce foulard comme étant discret, simple et facile à retirer. Après avoir réalisé des « tests rigoureux » avec un prototype, le SPE est convaincu qu'il ne pose aucun risque, qu'il n'entrave pas le travail de celles qui le portent et qu'il ne représente pas un

et qui réussit avec succès les examens rigoureux de recrutement et les entraînements, se sente accueillie et incluse au sein du Service de police d'Edmonton », a déclaré le superintendant du SPE, Kevin Galvin.

Le Service de police dit évaluer toutes les demandes d'accommodements pour déterminer si elles sont rai-

L'initiative a été prise par souci de refléter la diversité de la communauté et afin de stimuler l'intérêt de la communauté musulmane pour la profession.

obstacle aux interactions des policières avec le public.

« Indépendamment de la race, de la culture, de la religion ou de l'orientation sexuelle, il est important que toute personne qui souhaite servir et protéger Edmonton,

sonnables en s'appuyant sur la Charte canadienne des droits et libertés.

La communauté musulmane de la capitale de l'Alberta a appuyé la démarche. Le SPE autorise déjà le port du turban pour les policiers sikhs.

La Gendarmerie royale du Canada a autorisé le port du turban sikh en 1990. À l'époque, un mouvement de contestation albertain s'était opposé à cette mesure. De son côté, l'armée canadienne a accepté en 1996 une première femme musulmane canadienne portant le hijab. La police de Toronto a autorisé le port du voile en 2011.



PHOTO FOURNIE PAR LA POLICE D'EDMONTON

Pour concevoir le voile, le Service de police d'Edmonton a collaboré avec un tailleur spécialiste du hijab.

UNE IMPORTANTE COMMUNAUTÉ

En 2011, la population musulmane d'Edmonton était de 43 600 personnes sur une population de 795 600, selon Statistique Canada. La communauté musulmane qu'accueille l'Alberta est la troisième en importance au pays, après celles de l'Ontario et du Québec.

ALCOOL AU VOLANT

Un col bleu déclaré coupable

CHRISTIANE DESJARDINS

Richard Forest, un col bleu de la Ville de Montréal, a été déclaré coupable, récemment, d'avoir conduit un véhicule de travail en ayant plus que la limite permise d'alcool dans le sang.

L'incident est survenu le 17 février 2007, vers 18h, alors que M. Forest était en fonction. Deux ans plus tard, soit le 23 février 2009, M. Forest a été de nouveau intercepté dans le cadre de son travail, pour conduite avec facultés affaiblies. Le procès de l'homme de 55 ans dans ce dossier se mettra en branle en octobre 2014, soit cinq ans et demi après les faits reprochés.

En ce qui concerne l'incident de 2007, il s'était produit avenue des Érables, au nord de la rue Sherbrooke. Des policiers s'étaient rendus à cet endroit pour une fuite de gaz. En arrivant sur place, ils ont vu un camion de la Ville de Montréal qui obstruait le passage, pendant que l'employé, M. Forest, installait des affiches d'interdiction de stationnement en prévision du déneigement. En parlant avec M. Forest, les policiers s'étaient rendu compte qu'il sentait l'alcool. Ils lui ont fait passer un test d'alcoolémie, qu'il n'a pas réussi. Une fois au poste, son taux d'alcoolémie était de 117 mg à 19h25 et de 97 mg à 19h47. Une bière non décapsulée avait été trouvée dans sa poche de manteau. M. Forest avait raconté qu'il avait acheté la bière pour son beau-frère.

Ce fameux jour, M. Forest avait commencé son quart de travail à 7h le matin, et devait le terminer à 19h. Pour expliquer son taux d'alcoolémie, il avait raconté qu'il était allé manger au restaurant avec sa femme, sur l'heure du midi, et qu'ils avaient commandé une bouteille de vin. Un expert a toutefois témoigné

en indiquant que si tel était le cas, le taux d'alcoolémie de M. Forest aurait dû osciller entre 13 mg et 38 mg d'alcool par 100 ml de sang, quatre heures plus tard. M. Forest a avancé différentes explications qui n'ont pas été retenues par le juge Denis Lavergne.

Le magistrat a acquitté M. Forest de l'accusation de conduite avec facultés affaiblies, mais l'a condamné pour conduite avec plus de 80 mg d'alcool dans le sang. Il a écopé une amende de 600 \$ et une interdiction de conduire pendant un an.

Marijuana

Lors de cet incident, les policiers avaient aussi découvert une vingtaine de grammes de marijuana, répartis en sachets, dans un sac de sport, à l'intérieur de l'habitacle du véhicule municipal. Cela a valu à M. Forest un autre procès devant un autre juge. Le col bleu a soutenu qu'il avait ramassé le sac dans la rue. Son explication a soulevé un doute dans l'esprit du juge, et M. Forest a été acquitté, en mars dernier.

M. Forest est toujours employé à la Ville de Montréal, selon Michel Parent, président du syndicat des cols bleus regroupés de Montréal. « Il avait été congédié en 2009 [après l'incident d'alcool au volant du 23 février 2009], mais en arbitrage, le congédiement a été changé en suspension de trois mois », a indiqué le président. « Avant ça, il avait un dossier vierge », a relevé M. Parent.

Après des vérifications, M. Parent a toutefois indiqué que M. Forest avait été suspendu pendant un mois à partir du 23 février 2007, parce qu'il avait travaillé avec un « permis révoqué ». M. Parent ne semblait pas au courant de l'incident de 2007 ni de la récente condamnation.

PARCE QU'UNE SOIRÉE À L'HÔTEL,
ÇA S'EMBALLE MAL...



POUR VOS IDÉES-CADEAUX,
PENSEZ TUANGO!

DÉCOUVRIR. PROFITER. ÉPARGNER.

tuango.ca



AUJOURD'HUI DANS PAUSE FAMILLE



Disponible dans l'App Store

iPad est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc.

LaPressePlus.ca

LA PRESSE+

Loto Québec		Résultats des tirages du : 2013-12-08	
		Lot de 25 000 \$ (non décomposable) 145C558 <small>Il est à noter que le lot doit être réclamé dans l'année qui suit le tirage.</small>	
Lotto-D		2 5 1 5 4 4 5 3	
6 (♠)		9 (♦)	
10 (♠)		R (♥)	
A (♥)		08	
Banco		13	
04 08 13 16 24 29 32 34 40 45 48 51 52 58 59 61 63 64 66 69		25	
Astro		44	
Jour - Mois - Année - Signe 06 JUIN 97 POISSONS		47	
Quintessence		Triplex	
3 172 4 6720		09 12 16 32 41	
Extra		6811403	

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

CRISE POLITIQUE EN THAÏLANDE

La première ministre annonce des élections

ASSOCIATED PRESS

BANGKOK, Thaïlande — La première ministre Yingluck Shinawatra a décrété la dissolution de la Chambre basse du Parlement de la Thaïlande et déclenché des élections dans une tentative pour apaiser la crise politique grandissante au pays.

L'annonce de M^{me} Shinawatra, aujourd'hui, est survenue au moment où des milliers de manifestants anti-gouvernement avaient promis de marcher dans Bangkok, la capitale, dans une « confrontation finale » contre son gouvernement.

M^{me} Yingluck a déclaré qu'il y aura « de nouvelles élections en vertu du système démocratique », sans donner de date.

La Thaïlande est en proie à l'instabilité politique depuis que le frère de M^{me} Shinawatra, l'ancien premier ministre Thaksin

Shinawatra, a été renversé par un coup d'État militaire en 2006.

La crise oppose l'élite et la classe moyenne thaïlandaises à la population pauvre rurale, qui constitue la base électorale de Thaksin qui bénéficiait de politiques populistes.

Le soulèvement s'est amorcé le mois dernier et vise à chasser du pouvoir la première ministre, qui a remporté une victoire écrasante aux élections de 2011, un scrutin que les observateurs ont estimé libre et juste. Le Parti démocrate est dans l'opposition depuis 1992.

Au moins 5 personnes ont perdu la vie et 289 autres ont été blessées depuis le début du soulèvement. Le gouvernement de Yingluck Shinawatra a été décrété « illégitime » lorsqu'il a tenté de faire adopter par le Parlement une loi d'amnistie dont l'objectif, selon

plusieurs critiques, était de permettre à Thaksin de revenir d'exil. Ce dernier vit à Dubaï afin d'échapper à une peine d'emprisonnement pour corruption. Il soutient que les accusations et la condamnation cachaient des motifs politiques.

Conseil non élu

Le chef du Parti démocrate, Abishit Vejjajiva, a affirmé que le gouvernement Yingluck était rendu « illégitime » et que la formation politique ne pouvait plus prendre part à l'Assemblée.

Les démocrates sont proches des contestataires anti-gouvernementaux, mais ils n'ont pas gagné d'élections depuis 1992, et certains de leurs leaders semblent avoir perdu foi en la politique électorale. Les protestataires demandent que le pays soit dirigé par un conseil de personnes non élues plutôt que par un gouvernement élu.



PHOTO DYLAN MARTINEZ, REUTERS
Des manifestants anti-gouvernementaux ont marché à Bangkok en matinée.

Singapour
Une rare émeute fait 18 blessés

Environ 400 travailleurs migrants sud-asiatiques, en colère à la suite d'un accident de la route, s'en sont pris à des policiers et ont incendié des voitures, blessant 18 personnes dans le cadre de l'une des pires émeutes au Singapour en plusieurs décennies, ont annoncé des responsables hier.

La violence a éclaté dans le quartier achalandé de Little India hier soir, après qu'un travailleur indien eut été mortellement happé par un autobus privé conduit par un citoyen de Singapour, ont précisé les autorités policières et gouvernementales.

La police a procédé à l'arrestation de 27 Sud-Asiatiques, dont certains ont lancé des bouteilles et d'autres projectiles en direction des autorités qui tentaient de restaurer le calme, a fait savoir le commissaire de police Ng Joo Hee. Parmi les blessés se trouvaient dix policiers et quatre membres des forces de défense.

- The Associated Press

Inde
Percée d'un parti anticorruption

Une percée surprise d'un jeune parti anticorruption a infligé une défaite humiliante au parti du Congrès, au pouvoir en Inde, lors d'élections locales hier, quelques mois à peine avant les élections législatives nationales.

Le Congrès, au pouvoir depuis 2004, a perdu sa majorité dans les assemblées de quatre États où ont eu lieu des élections ces dernières semaines, y compris l'État de la capitale, New Delhi.

« Je voudrais féliciter les citoyens de Delhi d'avoir lancé un mouvement de politique honnête », a déclaré le leader du parti Aam Aadmi (parti de « l'homme commun »), l'ancien agent des impôts Arvind Kejriwal, qui a délogé de son siège la première ministre de la capitale, Sheila Dikshit, en place depuis 15 ans.

- Agence France-Presse

EST-CE LE BON MOMENT D'ACHETER ?

L'événement On s'emballe pour HONDA

CIVIC EX 2013

À L'ACHAT

-2000\$* Réduction au comptant sur le PDSF

HONDA

SOURCE DE PNEUS

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE HONDA | hondaquebec.ca

solde de 30% à 50%* sur un vaste choix de marchandise.

ALBERTO

OUVERT LES DIMANCHES EN DÉCEMBRE DE 12H À 17H

BOUTIQUE italmoda

6873, Plaza St-Hubert - Montréal - 514 276-1360
www.italmoda.ca

Cette offre est faite par Services Financiers Honda Inc. (SFHI). *La réduction de 2 000 \$ est constituée d'un rabais du manufacturier au concessionnaire de 1 500 \$ (applicable avant taxes) et d'une prime incitative au consommateur de 500 \$ en « boni des Fêtes » (applicable après taxes). Le 500 \$ de prime incitative au consommateur en « boni des Fêtes » est applicable sur tous les modèles neufs de Civic 2013 achetés, loués et livrés d'ici le 2 janvier 2014. Consultez un conseiller des ventes pour connaître les produits et services admissibles aux primes incitatives aux consommateurs en « boni des Fêtes ». Le PDSF pour la Civic berline EX manuelle 2013 neuve (modèle FBZES000) incluant les frais de transport et préparation de 1 495 \$ et la taxe sur le climatiseur de 100 \$ et de 21 840 \$. Les taxes et droits, assurances et immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offres valides seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le constructeur et valides sur les véhicules en inventaire. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails.

MONDE

UKRAINE

Les manifestants défient Moscou



PHOTOS AGENCE FRANCE-PRESSE ET ASSOCIATED PRESS

Moment fort symboliquement lors d'une manifestation monstre, hier à Kiev, alors que des partisans d'un rapprochement de l'Ukraine avec l'Union européenne ont fait tomber une statue de Lénine.

AGENCE FRANCE-PRESSE

KIEV — Plusieurs centaines de milliers d'Ukrainiens pro-européens ont réclamé hier à Kiev le départ du président Viktor Ianoukovitch, dans une nouvelle démonstration de force suivie de la chute très symbolique d'une statue de Lénine.

Drapeaux ukrainiens et européens en main, entre 250 000 et 300 000 manifestants ont occupé la place de l'Indépendance et les rues voisines, scandant « Démission! »

Les organisateurs ont affirmé que le nombre de manifestants avait approché 1 million, tandis que la police a évalué le rassemblement à 100 000 personnes.

Dans un message lu par sa fille aux manifestants, l'opposante Ioulia Timochenko, qui purge une peine de sept ans de prison pour abus de pouvoir, a demandé le départ « immédiat » de M. Ianoukovitch et a appelé l'opposition à ne pas négocier « avec ce pouvoir qui a le sang sur les mains ».

L'opposition, mobilisée depuis le refus du pouvoir de signer un accord d'association avec l'Union européenne (UE), a ainsi confirmé la mobilisation de la semaine précédente, la plus forte dans le pays depuis la révolution orange qui avait porté au pouvoir les forces pro-occidentales et qui avait déjà pour centre la même place, aussi appelée Maïdan.

Chute de Lénine

Dans un acte de défi envers Moscou, une trentaine de manifestants ont renversé une statue de Lénine, le leader de la révolution de 1917, située également dans le centre et servant de point de rassemblement aux communistes locaux.

Le monument de plus de trois mètres a été remplacé par un drapeau ukrainien après sa chute. Plusieurs membres du parti ultranationaliste Svoboda (Liberté), qui voient dans Lénine un symbole de la soumission de l'Ukraine à Moscou sous l'URSS, se sont félicités de l'événement, qui a été suivi de scènes de joie.

« Après la chute de Lénine à Kiev, le régime d'Ianoukovitch va aussi chuter », a affirmé le député Igor Mirochnitchenko.

Les manifestants, forts de leur mobilisation, comptent

continuer à mettre la pression sur le pouvoir et appellent à manifester de nouveau aujourd'hui. Ils ont installé des barricades dans le quartier abritant les grandes administrations, afin de bloquer les accès au siège du gouvernement.

Journée déterminante

« Il sera crucial de rassembler assez de monde [aujourd'hui] pour bloquer les bâtiments des autorités actuelles », a expliqué le leader du parti nationaliste Svoboda, Oleg Tyagnybok.

Un autre leader de l'opposition, Arseni Iatseniouk, a prévenu que « la nuit à venir et demain [lundi] seront déterminants ».

L'opposition menace aussi de bloquer la résidence du président dans la banlieue de la capitale faute de changement de gouvernement.

Devant ces marques de fermeté, les services spéciaux ukrainiens (SBU) ont cependant annoncé l'ouverture d'une enquête pour tentative de « prise de pouvoir » à la suite des « agissements illégaux de certains hommes politiques » non désignés. De tels actes sont passibles d'une peine allant jusqu'à 10 ans de prison.

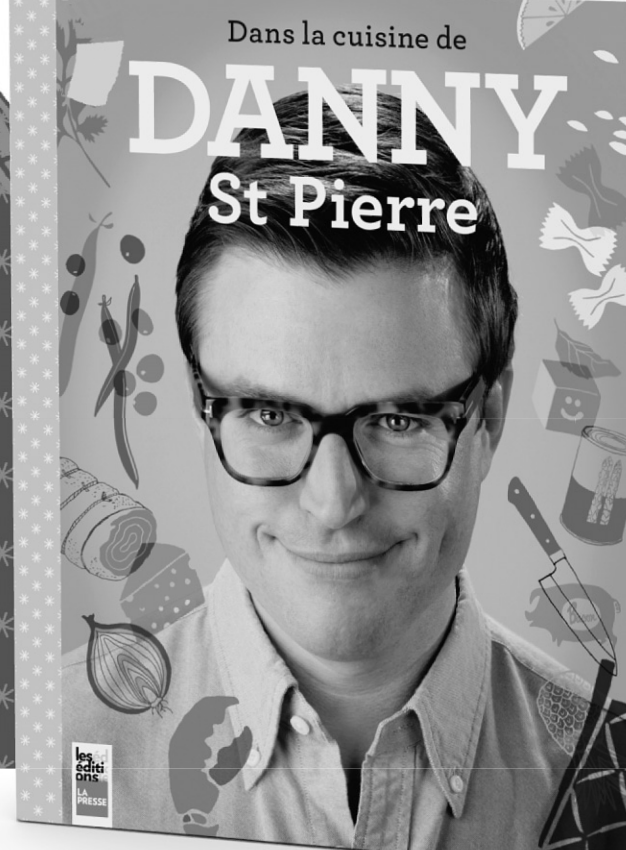
Près de 20 000 opposants au pouvoir se sont par ailleurs rassemblés à Lviv, dans l'ouest du pays traditionnellement pro-européen, tandis que des rassemblements plus modestes ont eu lieu dans plusieurs villes de l'est, économiquement et culturellement plus proche de la Russie.

La crise qui agite l'ex-république soviétique de 46 millions d'habitants est encore montée d'un cran après la visite vendredi du président Ianoukovitch en Russie, où il a discuté avec son homologue Vladimir Poutine de « partenariat stratégique ».

La Russie a été accusée par les Européens d'avoir exercé des pressions économiques et des menaces « inacceptables » sur l'Ukraine, qui traverse une crise économique et financière, pour qu'elle renonce à l'association avec l'UE.

La Commission européenne a annoncé une visite à Kiev dans la semaine de la chef de la diplomatie de l'UE, Catherine Ashton.

Recevoir, c'est créer du bonheur!



Filet de veau aux canneberges

Temps de préparation: 15 minutes

Temps de cuisson: 30 minutes

Portions: 4

INGRÉDIENTS

12 pommes de terre grelots
45 ml (3 c. à soupe) de beurre
4 pavés de filet de veau de grain de 150 g (5 oz) chacun
30 ml (2 c. à soupe) de gelée de canneberges
15 ml (1 c. à soupe) de sirop d'érable
30 ml (2 c. à soupe) de vin rouge
125 ml (½ tasse) de jus de viande
60 ml (¼ tasse) d'oignon vert ciselé
1 gros bouquet de cresson
60 ml (¼ tasse) de vinaigrette de base
Sel et poivre, au goût

LES ÉTAPES

1. Dans une casserole, blanchir les pommes de terre en les plongeant rapidement dans l'eau bouillante. Laisser refroidir, puis les couper en deux. 2. Dans une poêle, chauffer 30 ml (2 c. à soupe) de beurre et y saisir les filets de veau à feu vif. Réduire à feu moyen et porter les filets à la cuisson désirée. Laisser reposer. 3. En même temps, dans un second poêlon, chauffer le reste du beurre, puis faire revenir et dorer les pommes de terre grelots. 4. Retirer les filets du premier poêlon, y ajouter la gelée de canneberges, le sirop d'érable, le vin rouge, le jus de viande et l'oignon vert. Réchauffer. 5. Dresser les filets et les grelots dans des assiettes. Napper de sauce.

Offert en librairie ou sur editionslapresse.ca

Aussi en format PDF et E-pub

les éditions
LA PRESSE



Kim Jong-un (à droite) et son oncle Jang Song Thaek en 2012. PHOTO REUTERS/KYODO

CORÉE DU NORD

L'oncle de Kim Jong-un officiellement écarté

ASSOCIATED PRESS

SÉOUL, Corée du Sud — La Corée du Nord a admis hier avoir mis à l'écart l'oncle du dictateur Kim Jong-un à la suite d'allégations de corruption, d'usage de drogue et d'une longue liste d'autres actes « anti-État ».

La longue dépêche publiée par l'agence de nouvelles officielle met vraisemblablement fin à la carrière du numéro deux du pays, et laisse Kim Jong-un diriger seul, sans l'homme qui a longtemps été considéré comme son mentor pendant qu'il apprenait les rouages du pouvoir après la mort de son père, il y a deux ans.

Jang Song Thaek avait formé une faction au sein du parti au pouvoir en mettant de l'avant

une fausse représentation de lui-même, dit la dépêche.

M. Jang y est décrit comme un homme qui « abuse de son pouvoir », qui s'est enlisé « dans les irrégularités et la corruption », qui a « des relations inappropriées avec les femmes », qui prend de la drogue et qui jouait dans les casinos pendant qu'il subissait un traitement médical à l'étranger.

Des responsables du renseignement sud-coréen ont affirmé, il y a quelques jours, que deux proches collaborateurs de M. Jang ont été exécutés le mois dernier pour corruption. Récemment, toutes les images de l'oncle de Kim Jong-un ont été retirées d'un documentaire de la télévision d'État.

L'armée française en République centrafricaine

« La période d'impunité est terminée »

AGENCE FRANCE-PRESSE

BANGUI — Les soldats français ont étendu hier leur champ d'action dans tout Bangui, où de premières tensions sont perceptibles avec des éléments de l'ex-rébellion Séléka, en attendant le désarmement des groupes armés promis par Paris.

« La période d'impunité est terminée », a prévenu hier soir le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, qui s'exprimait sur des médias français. « Demain [aujourd'hui], tout le monde pose les armes », a affirmé le ministre. Ou alors « on utilise la force pour les faire poser », a-t-il mis en garde.

En véhicules blindés ou à pied, pour la deuxième journée consécutive, les soldats français de l'opération Sangaris ont été très visibles hier sur les boulevards et carrefours stratégiques de Bangui, où l'activité est restée réduite malgré le retour à un calme relatif après les massacres des jours derniers.

Les militaires de Sangaris patrouillent désormais « dans l'ensemble » de la capitale, selon l'état-major français : « Là où nous sommes, nous ne constatons pas de menace à l'encontre de la population, mais la situation sécuritaire reste tendue ».

Les soldats français ont notamment observé une certaine « tension » à l'approche d'éléments armés de l'ex-rébellion de la Séléka (au pouvoir), selon l'état-major : « Ils ont compris qu'ils vont



PHOTO FRED DUFOUR, AGENCE AGENCE FRANCE-PRESSE

Selon l'état-major français, les soldats ont notamment observé une certaine « tension » à l'approche d'éléments armés de l'ex-rébellion de la Séléka (photo).

devoir être regroupés, désarmés, que la force française est en train de s'imposer à leurs dépens dans la capitale, ce qui crée une tension.»

Patrouille française visée par des tirs

Près de l'aéroport, une patrouille française a répliqué hier après avoir été la cible de tirs, selon des témoins. Il n'y a eu aucun blessé côté français, d'après une source militaire. Jeudi, un premier incident survenu également près de

l'aéroport avait fait quatre morts dans les rangs de l'ex-Séléka.

De facto, l'avertissement français s'adresse en priorité à ces ex-combattants rebelles, coupables de nombreuses exactions ces derniers mois – pillages, exécutions sommaires – à l'encontre de la population.

Mais des habitants, qui les voient le plus souvent comme des « occupants » venus du Tchad et du Soudan voisins, les ex-Séléka, majoritairement musulmans, sont les seuls à évoluer en armes dans la

capitale, face aux milices villageoises et chrétiennes « anti-balaka » (anti-machettes, favorables à l'ancien régime), présentes en brousse ou infiltrées dans les quartiers.

La République centrafricaine est plongée dans le chaos et un engrenage de violences communautaires et interreligieuses entre chrétiens et musulmans depuis le renversement en mars du président François Bozizé par une coalition hétéroclite à dominante musulmane, la Séléka.

Ces violences se sont multipliées à Bangui comme en province, dans un pays de 4,6 millions d'habitants en totale décomposition, précipitant l'intervention française dans le pays, officiellement lancée jeudi soir après le vote d'une résolution de l'ONU.

Le matin même, des miliciens anti-balaka avaient lancé une vaste offensive dans plusieurs quartiers de Bangui, massacrant de nombreux civils musulmans, et entraînant des représailles sanglantes des ex-Séléka contre la population terrorisée.

En trois jours, 394 personnes ont été tuées, selon un dernier bilan donné hier par le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius.

En trois jours, 394 personnes ont été tuées, selon un dernier bilan donné hier par le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius.

« Le calme est revenu dans Bangui, même s'il y a encore ici ou là des exactions », a-t-il expliqué, alors que l'armée française a véritablement lancé ses opérations de sécurisation.

L'opération Sangaris (du nom d'un papillon rouge local) mobilise 1600 militaires français, déployés en appui à une force africaine sur place, la Misca (2500 soldats).



PHOTO WISSAM AL-OKILI, REUTERS

Les forces de sécurité irakiennes inspectent les lieux d'un attentat à la voiture piégée à Sadr City, dans la banlieue de Bagdad.

Irak Une dizaine d'attaques font au moins 39 morts près de Bagdad

Près d'une dizaine d'explosions ont ébranlé des zones à majorité chiite autour de la capitale irakienne, hier, faisant au moins 39 morts dans des marchés bondés, des quartiers commerciaux et des garages, on indiqué des responsables. Ces attaques s'inscrivent dans la foulée d'une vague de violence ayant déferlé sur l'Irak depuis une intervention mortelle des services de sécurité contre un camp de protestataires sunnites, en avril. Depuis, le bain de sang a atteint des proportions jamais vues depuis les violences confessionnelles de 2006-2007. Les attentats d'hier n'ont pas immédiatement été revendiqués, mais des groupes d'insurgés ciblent fréquemment des civils dans des quartiers chiites. — Associated Press

Colombie Les FARC décrètent un cessez-le-feu unilatéral de 30 jours

Les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), qui mènent des pourparlers de paix depuis plus d'un an avec le gouvernement, ont annoncé hier qu'elles décrétaient un cessez-le-feu unilatéral de 30 jours à partir du 15 décembre. Les FARC ont ajouté qu'elles comptaient sur le gouvernement pour faire de même, mais le président Santos a toujours refusé de relâcher la pression militaire sur la rébellion avant la signature d'un éventuel accord de paix. Les FARC, qui n'ont pas exposé les motivations de ce geste, ont aussi affirmé qu'elles « entretiennent l'espoir que le gouvernement réponde [...] en suspendant ses opérations ». — Agence France-Presse

WATERMAN
PARIS

DEPUIS 1869
Stylo.ca

MAINTENANT À MONTRÉAL, LA PLUS BELLE BOUTIQUE DE STYLOS DU CANADA.

Place Laurier Québec Carrefour Laval Laval Niveau métro Simons Centre-Ville Montréal 514 284-1295

LE LUNDI 9 DÉCEMBRE

AUBAINE DU JOUR

EN MAGASIN ET À LABAIE.COM.
LIVRAISON GRATUITE DES COMMANDES EN LIGNE DE 99 \$ OU PLUS.

Précisions en bas de page.

64⁹⁹

Ord. 149 \$ à 169 \$

Cachemire
LORD & TAYLOR
Tricots à col roulé, à encolure en V ou ras du cou, et cardigans.
En exclusivité.
Choix de 28 couleurs.

Et 50 % de rabais
sur d'autres tricots en cachemire LORD & TAYLOR pour femme

Exceptions en bas de page.

LA BAIE D'HUDSON

Inscrivez-vous à labaie.com pour recevoir en primeur nos offres «Aubaine du jour».

LE CANADA
SUR LE PODIUM

10 \$ à labaie.com/olympique
Pour chaque paire vendue, 3,33 \$ sont versés aux athlètes canadiens par l'intermédiaire de la Fondation olympique canadienne. *En exclusivité.*

Aucun bon d'achat différé ni redressement de prix. Aucune commande anticipée ni commande téléphonique. Cette offre est en vigueur jusqu'à épuisement des stocks et ne peut être combinée avec aucune autre. Le choix varie selon le magasin. Tous les rabais s'appliquent à nos prix ordinaires, à moins d'indication contraire. Précisions en magasin. **Cachemire Lord & Taylor** : l'offre exclut les tricots en laine mérinos à prix avantageux et ceux en cachemire Lord & Taylor à 64,99 \$/74,99 \$. Le choix de couleurs varie selon le magasin. **LIVRAISON GRATUITE** : Obtenez la livraison standard gratuite pour tout achat de 99 \$ ou plus, avant taxes. La livraison standard gratuite s'applique au montant après déduction des rabais et offres applicables, pour les achats en ligne seulement, à labaie.com. Des frais s'appliquent pour la livraison express ou prioritaire. Valable pour la livraison à des adresses au Canada seulement. Exceptions : meubles, canots, meubles et accessoires de jardin, barbecues et matelas.

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Un mini-accord



ARIANE KROL
 akrol@lapresse.ca

L'entente conclue in extremis samedi par les pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est une belle surprise après 12 ans de surplace, mais dans les faits, la libéralisation des échanges vient de progresser d'un pas de souris.

« Pour la première fois de notre histoire, l'OMC a vraiment "livré la marchandise" », s'est félicité le nouveau directeur général de l'Organisation, Roberto Azevêdo.

« Ce que nous avons fait à Bali est proprement extraordinaire », a renchéri le ministre indonésien du Commerce, Gita Wirjawan. « Nous avons sauvé l'OMC », a pour sa part affirmé le commissaire européen au commerce, Karel De Gucht.

Un simple « Ouf! » aurait été plus juste. Comme à Doha en 2001, on a l'impression que les ministres du Commerce sont surtout tombés d'accord... pour tomber d'accord sur quelque chose.

La conférence de Doha était animée d'un sentiment d'urgence. Moins de 3 mois après le 11 septembre, les 142 gouvernements membres devaient prouver qu'ils étaient capables de parler d'une seule voix, malgré leurs profondes différences. Ils se sont entendus pour lancer une nouvelle ronde de négociations.

À Bali, la pression venait de l'intérieur. Après 12 ans de négociations infructueuses, c'est la pertinence même de l'OMC qui était remise en question. D'autant qu'en l'absence de progrès, les accords particuliers, comme celui annoncé récemment entre le

Canada et l'Union européenne, se sont multipliés. Que tous les membres aient fait l'effort de trouver enfin un terrain d'entente est donc plutôt rassurant. La modestie du résultat témoigne cependant de l'étroitesse de cet espace commun.

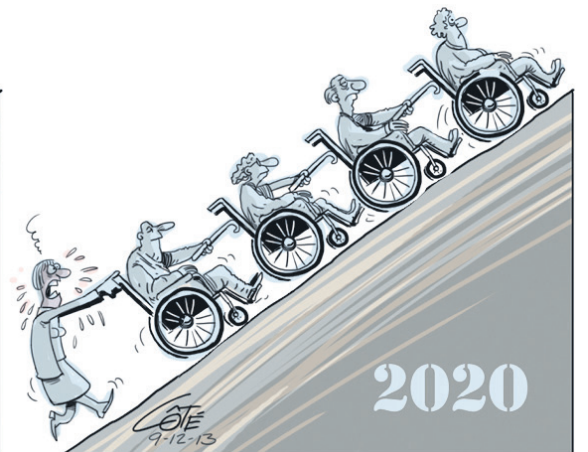
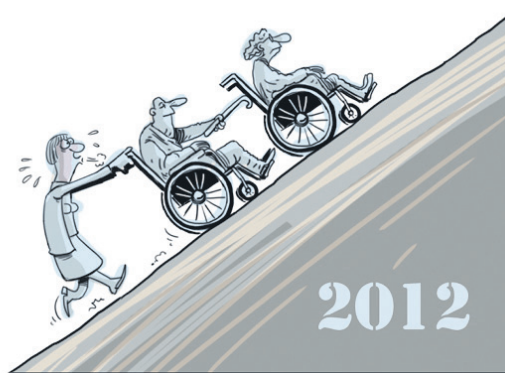
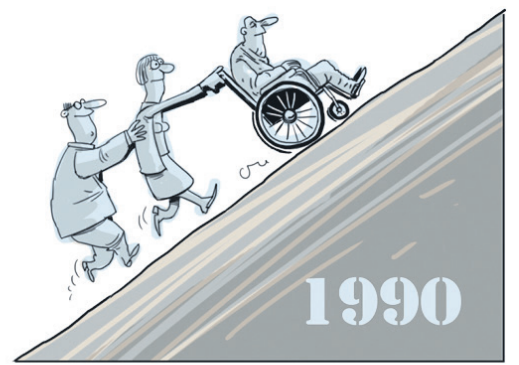
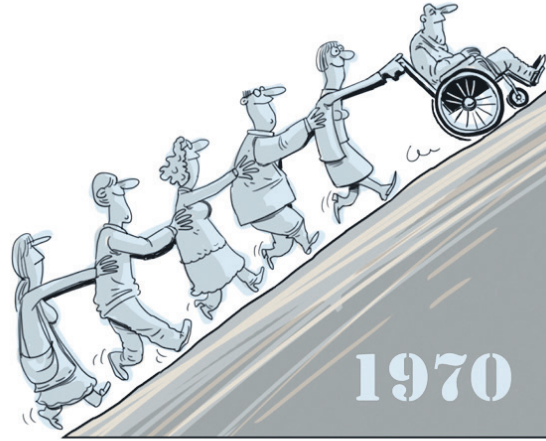
La partie la plus substantielle de l'entente vise à réduire les formalités administratives aux douanes et dans les ports. On espère qu'elle sera adoptée par le conseil général de l'OMC l'été prochain. L'agriculture, par contre, demeure une pomme de discorde. Les membres n'ont pu que réitérer leur volonté d'éliminer les subventions à l'exportation et autres mesures équivalentes, et d'en améliorer la surveillance d'ici là.

Que tous les membres aient fait l'effort de trouver enfin un terrain d'entente est plutôt rassurant.

L'un des éléments les plus significatifs ne porte pas sur l'abaissement des barrières au commerce mais, au contraire, sur une tolérance envers les gouvernements des pays en développement qui achètent des denrées à leurs agriculteurs pour fournir de l'aide alimentaire à leurs populations démunies – une exigence non négociable de l'Inde. Un rappel éloquent des fossés qui séparent les membres.

Même si l'OMC ne manque pas une occasion de rappeler à quel point la libéralisation des échanges peut contribuer au développement, elle n'est pas une organisation humanitaire. Pour qu'il y ait entente, il faut que chacun y trouve son avantage. À voir la légèreté de l'accord auquel on est parvenu samedi, il y a encore beaucoup de travail à faire sur le principe du donnant-donnant.

CAISSES DE RETRAITE



DROITS RÉSERVÉS/apcote@lesoleil.com

DEBATS@LAPRESSE.CA



PHOTO ÉRICK LABBÉ, LE SOLEIL

Complice à titre posthume

Le ministre Bernard Drainville a assuré à ses partisans que René Lévesque serait en faveur de la Charte de la laïcité. On peut douter de la qualité des antennes qui l'ont mis en contact avec le cher disparu, que le bon Dieu a appelé auprès de lui au paradis. Il n'est pas sûr du tout que M. Lévesque veuille cautionner une autre patente douteuse. On peut même imaginer qu'il doit tiquer de mécontentement à l'endroit de son pupille, qui le rend complice, à titre posthume, d'une affaire vouée à l'avortement et que les bons esprits de l'heure appellent la « charte de la gouvernance séparatiste ».

Robert Berthiaume, Québec

L'« empathie » de l'AMT

En ces moments de réjouissances, alors que nos routes sont à l'agonie et nos ponts aux soins palliatifs, rien de plus reconfortant que l'empathie de l'Agence métropolitaine de transport. En bon citoyen, j'utilise le train de banlieue de la ligne Saint-Jérôme, ce fameux train, parfois ralenti pour diverses raisons, mais c'est tout de même mieux que le pont Champlain. Le stationnement étant plein dès 7h, en courant pour attraper le train de 5h44, j'ai sans doute échappé ma carte OPUS. Extraordinaire carte, technologie nouvelle, flexible et pleine d'avantages. Nous sommes le 5 décembre et j'ai acheté mon titre de transport le 3, j'ai conservé le reçu, sur lequel apparaît mon numéro OPUS, celui de ma carte de crédit, la date de transaction et le lieu de l'achat. Pourtant, je ne peux ni annuler ma carte ni me faire rembourser. On s'est payé un système à puce sur tout le réseau et ils sont incapables de faire la corrélation avec une carte de crédit. C'est franchement ridicule.

Marc A. Leblanc, Terrebonne

La culture de l'analphabétisme

On nous menace d'une nouvelle législation fixant un prix plancher pour les livres neufs. Ces législateurs amateurs ne sont sûrement pas au courant d'un phénomène appelé la

mondialisation. Dans le passé, une loi similaire a été appliquée sur la vente du lait. Au début, cette mesure a favorisé les producteurs laitiers au détriment des consommateurs. Mais maintenant, avec le libre échange, il pénalise les producteurs. Le même phénomène s'est produit dans le cas de l'essence. Aux États-Unis, les détaillants indépendants pullulent et affichent les plus bas prix au détriment des grandes pétrolières, alors qu'ici, avec le prix minimum de la Régie de l'énergie, il ne reste presque plus d'indépendants et le consommateur paie l'essence au-delà de 50% plus cher. Le ministère de la Culture devrait promouvoir la lecture de livres et non nuire aux lecteurs plus défavorisés. Quelqu'un profite sûrement de cette législation. Qui?

Robert Chastenay

Le PPP, le bon modèle?

Au fil du temps, le pont Champlain sera payé par ses usagers; les habitants du grand Montréal en grande partie. Mais qui prend les décisions? Ottawa. Pourquoi le milieu a-t-il tant de difficultés à se faire entendre dans ce dossier? On a retenu le modèle en PPP. Ce modèle est-il si avantageux pour les contribuables? On prétend que le risque est assumé par le promoteur. Qu'en est-il vraiment, sachant que les promoteurs obtiennent très souvent des gouvernements une garantie minimum de revenus d'exploitation de l'ouvrage ainsi

construit? Les contribuables devraient compenser un manque à gagner éventuel, si les projections actuarielles de profitabilité ne s'avéraient pas. Mais si l'ouvrage est profitable, qui empochera les profits? Ce sera le consortium, souvent situé à l'extérieur du pays. De plus, où ira l'expertise fraîchement développée? Au consortium, encore. S'il est au Québec, tant mieux, sinon, voilà encore une retombée qui nous échappe. Qu'en est-il des coûts de financement? Les gouvernements bénéficient des coûts d'emprunt les plus bas. Pourquoi confier ces immenses réalisations à des entités qui devront emprunter à un coût plus grand et qui nous refileront ces coûts sous forme de péages plus élevés?

Louis Langelier, Montréal

Injustifiable

Lorsque j'ai entendu qu'un député québécois pouvait se retirer après 25 ans de service avec 100% de son salaire à vie, j'ai d'abord cru à une farce. Car avec les déductions offertes par l'impôt aux retraités, celui-ci se retrouvera avec plus d'argent dans ses poches à rester à la maison que durant sa courte période active à investir stérilement ses vis-à-vis à l'Assemblée nationale. Celui qui a présenté une telle loi et qui est parvenu à la faire passer doit être mort de rire d'avoir ainsi réussi à voler tous les Québécois de la sorte. Comment la logique, l'équité entre les citoyens, le respect de l'argent du peuple, peuvent-ils être bafoués ainsi, sans que personne ne réagisse?

Gilbert Blachon, Rivière-du-Loup

Le Mondial, une fabulation

Le maire de Montréal, Denis Coderre, semble vouloir prendre ses rêves les plus fous pour la réalité. Voilà des ambitions gonflées aux stéroïdes! Le Stade olympique, dans son état actuel, ne pourrait jamais être homologué pour un match de soccer dans ce prestigieux tournoi. Il faudrait, au bas mot, plus de 350 millions pour le remettre aux normes et, de surcroît, lui ajouter du gazon naturel. Par ailleurs, où M. Coderre voudrait-il tenir un match de ce niveau à Québec? Le PEPS ne pourrait pas offrir mieux que 19 500 spectateurs. Le Québec n'a vraiment pas les équipements adéquats pour respecter les exigences techniques pour le Mondial de soccer.

Michel Beaumont, Québec

Un coup de pouce d'Ottawa



ANDRÉ PRATTE
 apratte@lapresse.ca

Dans son premier budget, déposé il y a un an, le ministre des Finances du Québec, Nicolas Marceau, avait inclus un chapitre déplorant « le retour du déséquilibre fiscal ». Dans sa récente mise à jour de l'état des finances gouvernementales, M. Marceau admet du bout des lèvres que les « détériorations du cadre financier sont atténuées par une amélioration des transferts fédéraux ».

En fait, le gouvernement Marois doit une fière chandelle à Ottawa. N'eût été le deuxième versement de la compensation fédérale pour l'harmonisation de la TVQ avec la TPS

(1,5 milliard), le déficit de l'année 2013-2014 ne serait pas de 2,5 milliards, mais de 4 milliards. Cette compensation n'était que justice. N'empêche, le versement est rudement bien tombé.

Outre cet heureux hasard, on apprend dans la mise à jour que l'ensemble des transferts fédéraux sera plus élevé qu'attendu pour cette année (+194 millions) et les deux années suivantes (+248 millions et +368 millions). Cela n'empêche pas le ministère des Finances de dénoncer des changements dans le calcul des transferts qui priveraient le trésor provincial de dizaines de millions supplémentaires.

Il en est ainsi depuis que les transferts fédéraux existent: le Québec ne cesse de se plaindre

de l'insuffisance des sommes reçues, sans jamais exprimer la moindre appréciation pour un système qui, en général, le sert fort bien. Pas étonnant que les contribuables québécois aient tendance à négliger l'importance de ces transferts; ne leur répète-t-on pas depuis Duplessis que « notre butin » est à Ottawa? Qu'ils paient beaucoup plus en impôts à Ottawa que le fédéral n'en dépense dans la province? Les chiffres ont beau, année après année, montrer le contraire, cette conviction demeure.

Au cours des dernières années, le ministère des Finances a publié plusieurs textes visant à convaincre les Québécois et les autres Canadiens que si la province offre des services sociaux plus généreux que les autres, c'est « grâce » à une fiscalité plus lourde, que la péréquation n'a rien à y voir. Il y a du vrai dans cet argument; nous payons effectivement plus d'impôts que les autres Canadiens.

Nous sommes aussi plus endettés. Cependant, Québec reçoit 8 milliards de paiements de péréquation par année, une somme qui nous vient des régions plus prospères du pays. Qu'arriverait-il de nos chers programmes sociaux si cette fontaine de milliards s'asséchait?

En 2015-16, le Québec recevra 1,2 milliard de plus en transferts d'Ottawa. Si le gouvernement Marois atteint le déficit zéro cette année-là, il le devra notamment à cet autre coup de pouce du gouvernement du Canada. Bien entendu, les documents budgétaires n'en diront rien, ou presque. Mais on y trouvera, comme chaque année, un chapitre expliquant à quel point le régime de transferts fédéraux est injuste pour le Québec.

7,8 MILLIARDS

Péréquation versée au Québec (2013-2014)

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION?

Écrivez-nous à debats@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7070
 commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453
 www.lapresse.ca/abonnement

PUBLICITÉ 514.285.6931

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363
 petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS 514.285.6816
 dec@lapresse.ca

CARRIÈRES 514.285.7320
 carrieres@lapresse.ca

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de l'imprimerie Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

À BIEN Y PENSER

Incrovable! Le bouffon Rob Ford est toujours libre, bien qu'il ait avoué avoir bafoué la loi. Quand cet homme devra-t-il répondre de ses actes, comme tout citoyen dans une situation similaire devrait le faire?
— Jean Chenay, Sherbrooke

DÉBATS

Montréal-Québec : l'alliance redoutable



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Il y a toujours eu une certaine tension entre Montréal et Québec, symbolisée, par exemple, par la rivalité entre les Canadiens et les Nordiques. Mais au-delà du folklore sportif, cette rivalité repose sur des éléments tangibles.

Un ressentiment des gens de la capitale à l'égard de la métropole, plus grosse, plus influente, une certaine jalousie envers ses privilèges. Et à l'inverse, un peu de condescendance de la métropole, mais surtout de l'irritation à l'égard de la culture gouvernementale fermée aux réalités montréalaises qui émane de Québec.

Mais ce qui me frappe depuis longtemps, c'est à quel point les fondements de cette rivalité sont insignifiants quand on les compare aux éléments de complémentarité entre les deux villes. Je le sais d'expérience. J'ai habité plusieurs années à Québec, où j'ai défendu avec vigueur l'importance de développer la capitale. Et à Montréal, j'ai défendu avec autant de passion l'importance du développement de la métropole. Et je n'ai jamais vu de contradiction entre les deux enjeux, bien au contraire, convaincu que les succès de l'une nourriront ceux de l'autre, qu'on était capables de marcher et de mâcher de la gomme en même temps.

C'est cette complémentarité que les maires Régis Labeaume et Denis Coderre ont reconnue en formant une alliance entre les deux villes. Enfin. C'est bien plus qu'un rapprochement qui reflète les affinités naturelles entre les deux hommes. Cela annonce un changement beaucoup plus profond des rapports de forces politiques au Québec.

Cette alliance était nécessaire parce que le rôle des villes a changé. Souvenez-vous de la dernière campagne électorale municipale à Montréal. Est-ce que les candidats parlaient d'ordures et de déneigement?

Non. La campagne a plutôt porté sur des enjeux moins prosaïques: développement économique, environnement, aménagement, culture, transports en commun, pauvreté, immigration. Des responsabilités en principe fédérales ou provinciales, mais dans lesquelles un maire doit absolument s'investir, sans avoir les ressources ou les pouvoirs nécessaires, et sans être reconnu comme interlocuteur par les ordres de gouvernement supérieurs.

L'alliance formée entre Montréal et Québec était nécessaire parce que le rôle des villes a changé.

Et voilà pourquoi les villes doivent se serrer les coudes. Pour résoudre des problèmes comme celui des régimes de retraite municipaux, mais pour prendre la place qui doit être la leur. Mais toutes les municipalités ne sont pas égales. Ces nouveaux rôles interpellent surtout les grandes agglomérations. Dans le cas du Québec, sa seule grande ville, Montréal, et sa seule ville moyenne, Québec.

Dans l'absolu, Montréal pourrait mener cette bataille seule. Mais dans le contexte politique québécois, Montréal est trop coupé du reste de la province pour compter sur une écoute attentive du gouvernement québécois. Il a besoin de Québec à ses côtés, une ville qui est un pôle pour plusieurs régions, mieux vue de la machine gouvernementale. Des concessions qui ne passeront pas si elles n'étaient consenties qu'à Montréal, deviendront plus acceptables si elles sont aussi destinées à Québec.

Québec, de son côté, ne pouvait pas grand-chose seul, et souffrait depuis des années de l'inertie des maires montréalais. L'alliance avec Montréal peut lui permettre d'obtenir davantage, en ressources ou en autonomie. Cela est justifié par le fait que même si la région de la capitale reste modeste avec ses 750 000 habitants, son rayonnement, son influence, ses ressources, ses attraits dépassent largement ce que l'on trouve habituellement dans d'autres zones urbaines de même taille, comme Albany, aux États-Unis, ou Winnipeg, au Canada.

Cette alliance forme donc un « nouveau joueur », comme l'a dit M. Coderre. Si les deux villes se serrent les coudes, avec leurs 4,5 millions d'habitants, plus de la moitié de la population du Québec, chacune à l'extrémité du couloir le plus achalandé au Canada, leurs universités, leurs secteurs de pointe, ce nouveau joueur pourra être redoutable.

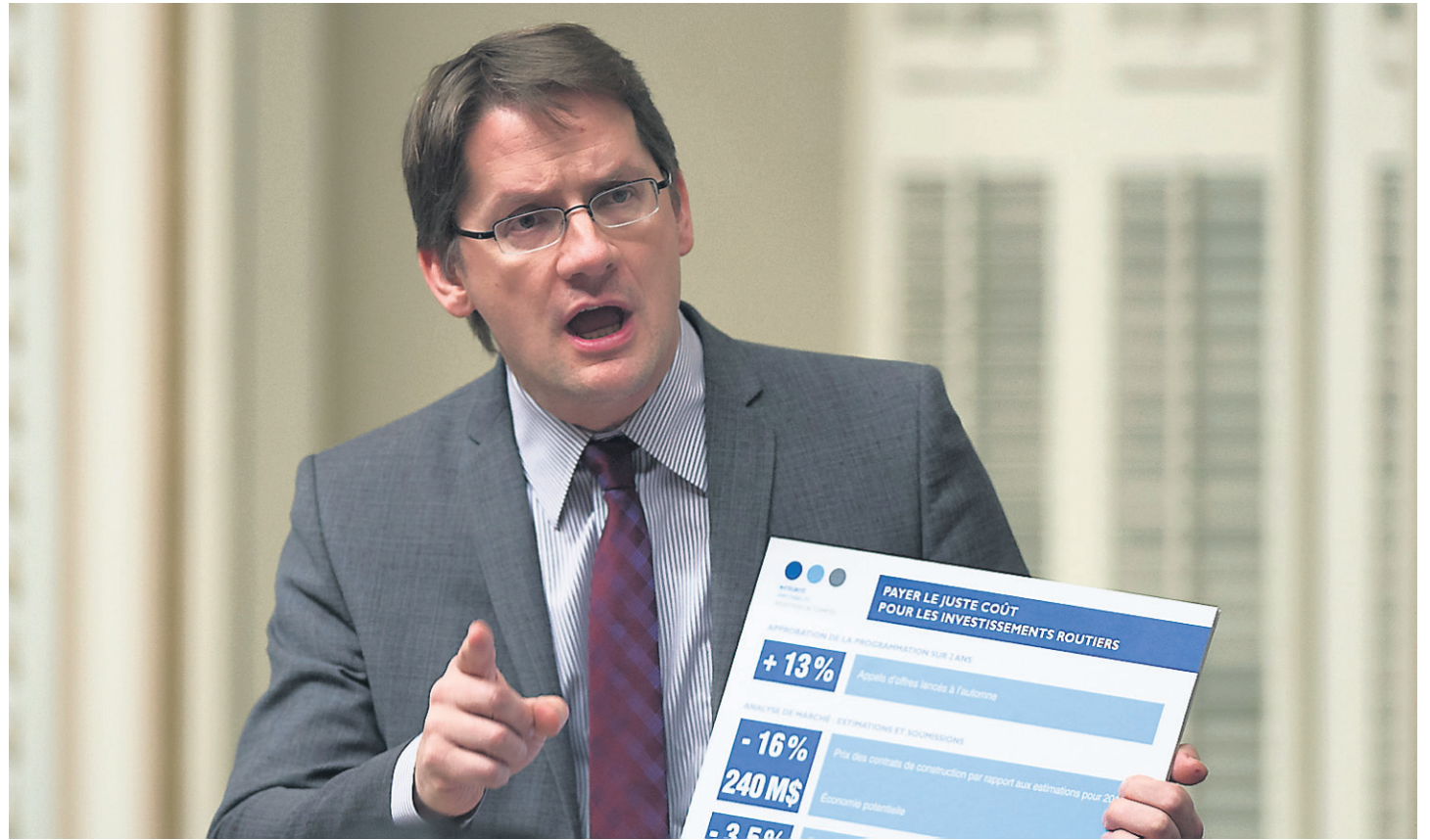


PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

Le souhait du ministre des Transports, Sylvain Gaudreault, de sortir les Transports de la fonction publique afin d'embaucher et de rémunérer un personnel qualifié et d'assurer un travail indépendant, est une admission qu'une réforme importante de la fonction publique s'impose, dit l'auteur.

Une réforme prématurée

La transformation du ministère des Transports doit attendre les conclusions du rapport de la commission Charbonneau



ROBERT LECKEY
L'auteur enseigne
le droit constitutionnel
à l'Université McGill.

Le ministre des Transports, Sylvain Gaudreault, a déposé la semaine dernière un projet de loi visant la création de l'Agence des infrastructures de transport du Québec. Cette agence prendrait la relève du ministère des Transports. Ce geste du gouvernement soulève toutefois de préoccupations sérieuses. Encore une fois, le gouvernement favorise une politique myope.

Le bien-fondé de l'initiative de doter le Québec d'une autre agence à l'extérieur de la fonction publique est discutable. Le gouvernement n'a pas démontré sa capacité d'assurer la saine gouvernance des organismes indépendants par le biais de la nomination des conseils d'administration et la réception de rapports ponctuels. Les expériences douloureuses au CHUM et à Tourisme Montréal en témoignent.

On pourrait aussi s'inquiéter des implications du choix gouvernemental. Le ministre Gaudreault dit qu'il faut sortir les Transports de la fonction publique afin d'embaucher et de rémunérer un personnel qualifié et d'assurer un travail indépendant. Cette admission, dévastatrice d'ailleurs, indique qu'une réforme importante de la fonction publique s'impose.

Cela dit, mon objection porte plutôt sur le moment choisi pour amorcer un tel changement.

Le gouvernement apporte une réforme majeure à la gouvernance du milieu des infrastructures de transport pendant les travaux de la commission Charbonneau. La tâche de cette dernière n'est pas seulement d'enquêter sur les faits du passé, volet apprécié par plusieurs télespectateurs comme s'il s'agissait d'un téléroman. Elle est aussi chargée de faire des recommandations en vue d'assainir la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction.

la commission Charbonneau recommande de renforcer le personnel et les contrôles au sein du ministère?

Le gouvernement n'est évidemment pas obligé d'accepter toute recommandation que lui fera la commission. Il incombe toujours au gouvernement d'étudier les recommandations et de retenir celles qui lui semblent justes. N'empêche qu'il est irresponsable de faire des gestes significatifs et irréversibles lorsqu'une étude experte, indépendante et interdisciplinaire est en cours. Si le gouvernement estime ne plus avoir besoin des recommandations de la commission

Quelle sera la marge de manœuvre du gouvernement si la commission recommande de renforcer le personnel et les contrôles au sein du ministère?

La Commission déposera un rapport intérimaire en janvier. Le rapport final n'arrivera qu'en avril 2015. La réforme du gouvernement est donc prématurée.

Le moment est d'autant plus mal choisi que les changements proposés ne seront pas facilement réversibles. Pensons au déplacement de 90% des employés du ministère des Transports vers la nouvelle agence, transfert qui fera du ministère une coquille vide. Considérons aussi la conclusion de nouveaux contrats d'emploi avec le personnel du nouvel organisme. Quelle sera la marge de manœuvre du gouvernement si

Charbonneau, il devrait la dissoudre. Autrement, il vaut la peine d'attendre.

Les problèmes de collusion et de corruption se sont développés au fil des ans. Leurs causes sont multiples. Il est probable que les solutions appropriées seront complexes et d'une grande portée. Il est donc illogique de procéder petit à petit.

Quoique le gouvernement, une élection à l'horizon, ressent le besoin d'être vu en train d'agir, cette initiative doit être reportée. Exigeons de notre gouvernement qu'il ne gaspille pas les fonds publics en favorisant des solutions improvisées.

Après la SAQ, les épicereries

Les vins du Québec doivent être rendus plus accessibles aux consommateurs

DENIS PARADIS
ET LÉON COURVILLE

Les auteurs sont respectivement président et vice-président de l'Association des vignobles de Brome-Missisquoi.

Il y a 10 jours, la première ministre du Québec, M^{me} Pauline Marois, a annoncé de nouvelles mesures relatives à la distribution des vins du Québec dans le réseau de la Société des alcools du Québec (SAQ). Accompagnée de M. Alain Brunet, qui sera président de la SAQ à partir de janvier, M^{me} Marois a donné suite à une revendication maintes fois réitérée. En gros, la SAQ s'engage à mieux présenter les vins du Québec. De plus, le gouvernement rendra financièrement plus avantageux pour les producteurs la vente de leurs vins dans le réseau de la Société.

Cette annonce tant attendue vaut des félicitations. On vient en fait de reconnaître la contribution des vignerons québécois à l'économie de la province et leur situation désavantageuse par rapport aux producteurs de vins importés. Le mérite de cette ouverture revient aussi à M. Brunet, qui a su écouter les producteurs.

Une étape importante vient d'être franchie, mais il reste beaucoup à faire. L'Association des vignerons de Brome-Missisquoi, région qui produit entre 60 et 65% des vins du Québec, a animé la coalition « Le Québec dans nos verres ». Les quatre revendications de l'Association demeurent pertinentes :

1) Même si le programme annoncé est important, nous sommes d'avis que la loi constituant la SAQ devrait ajouter la mise en valeur des vins et alcools du Québec à la mission de la SAQ.

2) Les mesures annoncées conviennent aux établissements de plus grande taille; pour un petit vignoble ou une petite cidrerie, y compris ceux qui veulent grossir, la SAQ demeure une machine inabordable. D'où la demande d'autoriser la vente des vins et autres alcools dans le réseau d'épicereries du Québec. Il est aberrant que deux dis-

trouve que des vins importés. Pourquoi ne pas permettre la consignation de vins du Québec dans ces établissements? Cela permettrait de faire goûter et apprécier les vins du Québec à plus de gens.

4) Une dernière demande vise la création d'un permis de distillateur artisan sous forme de coopérative. Ce permis permettrait l'utilisation des rejets viticoles, mais aussi ceux de la pomme et des petits fruits.

Ces revendications visent à changer de vieilles habitudes, à modifier des lois et règlements conçus au Québec

Pour un petit vignoble ou une petite cidrerie, y compris ceux qui veulent grossir, la SAQ demeure une machine inabordable.



tributeurs aient la presque totalité du marché, et ce, avec du vin importé en vrac venant d'autres pays. Si la vente de vin est permise dans les épicereries, pourquoi ne peut-on pas y vendre des vins produits ici?

3) Imaginez que les succursales de la SAQ soient fermées et vous vous trouvez dans un restaurant « Apportez votre vin ». Il vous manque une bouteille. Le dépanneur est votre seul recours. Or, on n'y

pour la mise en valeur exclusive des vins et alcools importés. Aujourd'hui, maintenir ces habitudes constituerait de l'à-plat-ventrisme.

La seule façon de permettre le développement de notre industrie est de lui ouvrir les points de distribution et de rendre accessibles et visibles les produits locaux dans les réseaux existants. Ce sera aux consommateurs de décider, et non à l'inertie d'un siècle passé.



Le consommateur avisé lit les petits caractères : †, ‡, **, †, †. Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés, achetés entre le 3 décembre 2013 et le 2 janvier 2014, auprès des concessionnaires participants et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Le transport (1 695 \$) et la taxe sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat. Certains frais supplémentaires ne seront ajoutés aux prix tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 \$) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à l'achat. Un acompte peut être demandé. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule (le cas échéant). Le concessionnaire peut vendre ou financer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. † Le prix d'achat s'applique à la Dodge Dart SE 2013 (PFDH41 + 25A) : **16 495 \$**. Le prix comprend les frais de transport de 1 695 \$ et un boni des Fêtes de 500 \$ calculé après l'application des taxes. ‡ Le taux de financement à l'achat de 4,19 % pour 96 mois est offert aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia et Financement Auto TD et est applicable à la Dodge Dart SE 2013 (PFDH41 + 25A). Exemple : Dodge Dart SE 2013 (PFDH41 + 25A) financé à un taux de 4,19 % pour 96 mois sans aucun acompte (0 \$) équivaut à 208 paiements aux deux semaines de 93,39 \$, des frais de crédit de 2 930,12 \$ et une obligation totale de 19 425,12 \$. * Le boni des Fêtes pouvant aller jusqu'à 1 000 \$ s'applique sur la plupart des modèles Dodge Dart 2013, à l'exclusion des modèles SE, sur lesquels un boni des Fêtes de 500 \$ est applicable. ** Prix des modèles Dodge Dart GT 2013 (PFD541 + 275) montrés : **23 850 \$** (incluant un boni des Fêtes de 1 000 \$ calculé après l'application des taxes). Les modèles montrés peuvent différer légèrement des modèles qui sont commercialisés au Canada. Δ Données établies selon des méthodes d'essai approuvées par le gouvernement du Canada et basées sur le *Guide de consommation de carburant 2013* de Ressources naturelles Canada (RNCAN). Cote de consommation de carburant pour le modèle Dodge Dart Aero 2013 avec le moteur turbo 1.4 L à transmission manuelle. Cote de 4,8 L/100 km sur route (7,3 L/100 km en ville). La consommation d'essence réelle de votre véhicule varie selon le groupe motopropulseur, vos habitudes de conduite et d'autres facteurs - à des fins de comparaison seulement. Voyez votre concessionnaire pour des précisions supplémentaires sur le programme *EnerGuide*. † Selon la catégorie de *Ward's* des petites berlines de gamme supérieure 2013 cotant moins de 25 000 \$. † Selon le Programme d'évaluation des nouvelles voitures utilisées par l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) (www.safercar.gov). ♦ De vraies bonnes affaires. En temps réel. Utilisez votre appareil mobile pour construire le modèle de votre choix et en obtenir le prix. † Le logo SiriusXM est une marque de commerce enregistrée de Chrysler Group LLC. † Jeep est une marque de commerce enregistrée de Chrysler Group LLC. † Tigershark est une marque de commerce enregistrée de Chrysler Group LLC. † Jeep est une marque de commerce enregistrée de Chrysler Group LLC. † Jeep est une marque de commerce enregistrée de Chrysler Group LLC. † Jeep est une marque de commerce enregistrée de Chrysler Group LLC.

DODGE DART

JUSQU'À **1 000 \$**
EN BONI DES FÊTES
offert sur modèles sélectionnés*



Prix des modèles Dodge Dart GT 2013 montrés : 23 850 \$**

CÉLÉBREZ EN GRANDE COMPACTE

GRAND HABITACLE • GRAND CONFORT • GRANDES PERFORMANCES



DODGE DART SE 2013

AUSSI PEU QUE **4,8L**
SUR ROUTE
MODÈLE DODGE DART AÉRO*

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE

94 \$ ±
AUX DEUX SEMAINES POUR 96 MOIS

FRAIS DE TRANSPORT ET BONI DES FÊTES[†] INCLUS

PRIX TOUT INCLUS À PARTIR DE :

16 495 \$ ‡

LE PRIX COMPREND LES FRAIS DE TRANSPORT DE 1 695 \$ ET UN BONI DES FÊTES DE 500 \$[†].



COTE DE SÉCURITÉ 5 ÉTOILES DE LA NHTSA AUX ESSAIS DE COLLISION LATÉRALE ET FRONTALE[†]



MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ* SELON L'IIHS



MEILLEUR INTÉRIEUR SELON WARD'S



Dodge Dart GT 2013 montrée**



ÉQUIPEMENT

- › L'HABITACLE LE PLUS SPACIEUX DE SA CATÉGORIE[†]
- › GLACES, VERRUILLAGE ET RÉTROVISEURS À COMMANDE ÉLECTRIQUE
- › TÉLÉDÉVERROUILLAGE
- › PHARES PROJECTEURS



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

- › MOTEUR TIGERSHARK^{MC} 4 CYLINDRES DE 2,0 L DE 160 CH
- › PERFORMANCE AÉRODYNAMIQUE EXCEPTIONNELLE[†]



SÉCURITÉ

- › 10 SACS GONFLABLES
- › FREINS À DISQUE ET ANTIBLOCCAGE AUX 4 ROUES
- › SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'ANTIDÉRAPAGE



RAM DODGE



Jeep



De vraies bonnes affaires. En temps réel.

Visitez le www.dodge.ca/offres pour obtenir des renseignements sur les offres spéciales, les incitatifs et les stocks du concessionnaire le plus près de chez vous*.